

ÉVALUATION DU PROJET PILOTE
VIVRE INDÉPENDANT DE LA FUMÉE (V.I.F.)



**ÉVALUATION DU PROJET PILOTE
VIVRE INDÉPENDANT DE LA FUMÉE (V.I.F.)**

Rapport d'évaluation

Céline Poissant
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Mars 2012

Recherche et rédaction : Céline Poissant
Transcription des entrevues : Sylvie Harvey, Nancy Smith et Ingrid Maitre
Coordination : Élisabeth Cadieux
Comité d'évaluation : Renée Lafrenière, Sarah Monette et Céline Poissant
Comité de lecture : Élisabeth Cadieux, Abdoul Aziz Gbaya, André Guillemette, Mario Paquet et Caroline Richard
Mise en pages : Sylvie Harvey

On peut se procurer un exemplaire de ce document en communiquant avec :

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau, Joliette (Québec) J6E 8S8
Téléphone : 459 759-1157 ou sans frais 1 800 668-9229, poste 4294

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, veuillez contacter :

Céline Poissant au 450 750-1157 ou sans frais au 1 800 668-9229, poste 4269
Par courriel : celine.poissant@ssss.gouv.qc.ca

La version PDF de ce document est disponible à la section *Documentation*, sous la rubrique *Publications* sur le site Web de l'Agence au www.agencelanaudiere.qc.ca

À la condition de mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Toute information extraite de ce document devra être identifiée par la référence suivante :

Poissant, Céline. *Évaluation du projet pilote Vivre Indépendant de la Fumée (V.I.F.) de prévention tabagique au niveau 1^{re} secondaire expérimenté dans deux écoles de la Commission scolaire des Affluents*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2012, 111 p.

Cette étude a bénéficié d'une subvention obtenue conjointement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, dans le cadre du Programme de subvention en santé publique (PSSP, 2010-2011).

Le genre masculin employé dans le texte sert à identifier aussi bien les femmes que les hommes. Il permet à la fois d'alléger le texte et de renforcer l'anonymat des informatrices et informateurs à la source des données.

© Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2012

Dépôt légal

Premier trimestre 2012

ISBN : 978-2-89669-078-7 (version imprimée)

978-2-89669-079-4 (version PDF)

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

REMERCIEMENTS

Le comité d'évaluation tient à remercier les nombreuses personnes qui, en fonction de leurs rôles à l'égard du projet pilote *Vivre Indépendant de la Fumée* (V.I.F.), ont permis la réalisation de cette étude. Au bout du compte, les résultats de l'évaluation devraient pouvoir être utiles à tous, dans la mesure où la démarche aura permis l'expression de leurs points de vue respectifs sur différents aspects du projet pilote.

Ces remerciements s'adressent aux parents qui ont généreusement permis à leurs enfants de participer à l'évaluation; aux élèves qui ont pris part en classe aux activités du projet V.I.F. et, plus particulièrement, à ceux d'entre eux qui ont participé aux groupes de discussion de l'évaluation; au personnel des deux écoles ciblées soient les enseignants, les directeurs et les intervenants en toxicomanie, pour leur implication indispensable dans la démarche évaluative (soutien dans la planification et l'organisation de la collecte de données, participation aux entrevues ou groupes de discussion); ainsi qu'à l'animatrice pour sa propre participation.

Enfin, le comité d'évaluation souhaite souligner également la précieuse collaboration apportée à l'étude par le personnel du Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique de Lanaudière. Parmi eux, Élisabeth Cadieux, Abdoul Aziz Gbaya, André Guillemette, Mario Paquet et Caroline Richard ont pris part au comité de lecture de ce rapport; Sylvie Harvey, Nancy Smith et Ingrid Maître ont réalisé la transcription des entrevues. Sylvie Harvey était aussi responsable de la mise en pages du document.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES ANNEXES	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
INTRODUCTION	1
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME (V.I.F.)	3
2. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE	5
2.1 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	5
2.2 TYPE D'ÉVALUATION	5
2.3 POPULATION À L'ÉTUDE	6
2.4 MÉTHODOLOGIE	6
2.4.1 Le recrutement des groupes et des informateurs	6
2.4.2 Le déroulement des activités	8
2.4.3 Le groupe de discussion	10
2.4.4 L'entrevue individuelle	12
2.4.5 L'analyse	12
2.5 LIMITES DE L'ÉTUDE	13
3. DESCRIPTION DES MILIEUX	15
3.1 CARACTÉRISTIQUES DES ENVIRONNEMENTS	15
3.2 CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES	16
4. RÉSULTATS	19
4.1 LE CONTENU DES ACTIVITÉS	19
4.1.1 Les connaissances des élèves	20
4.1.2 Les attitudes des élèves	23
4.1.3 Le comportement tabagique des élèves	25
4.1.4 L'implication dans la lutte au tabagisme	26
4.2 L'APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS	29
4.2.1 L'appréciation générale	29
4.2.2 L'appréciation des moyens utilisés	35
4.2.3 L'influence du temps et du contexte	39
4.2.4 L'appréciation de l'animatrice	42
4.2.5 Les relations établies par l'animatrice et l'influence de certaines conditions particulières	45
4.3 LA SUITE DES ACTIVITÉS	47
4.4 LES LIENS DE V.I.F. AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	48
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	51
BIBLIOGRAPHIE	59

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Lettre d'information aux parents et formulaire de consentement.....	61
Annexe 2	Guide de discussion pour la rencontre préintervention avec les élèves des deux écoles	65
Annexe 3	Guide de discussion pour la rencontre postintervention avec les élèves de l'école 1.....	69
Annexe 4	Formulaire de consentement éclairé pour l'entrevue individuelle avec l'enseignant de l'école 1.....	73
Annexe 5	Guide d'entrevue individuelle avec l'enseignant de l'école 1.....	77
Annexe 6	Formulaire de consentement éclairé pour l'entrevue individuelle avec l'animatrice à propos de l'école 1	81
Annexe 7	Guide d'entrevue individuelle avec l'animatrice à propos de l'école 1	85
Annexe 8	Lettre d'information aux enseignants de l'école 2	89
Annexe 9	Guide de discussion pour la rencontre postintervention avec les élèves de l'école 2.....	93
Annexe 10	Formulaire de consentement éclairé pour le groupe de discussion avec les enseignants de l'école 2	97
Annexe 11	Guide de discussion avec les enseignants de l'école 2	101
Annexe 12	Formulaire de consentement éclairé pour l'entrevue individuelle avec l'animatrice à propos de l'école 2	105
Annexe 13	Guide d'entrevue individuelle avec l'animatrice à propos de l'école 2	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Répartition dans le temps de la tenue des activités de V.I.F. à l'école 1	9
Tableau 2	Répartition dans le temps de la tenue des activités de V.I.F. à l'école 2	9
Tableau 3	Répartition dans le temps des groupes de discussion auprès des élèves des deux écoles.....	10
Tableau 4	Répartition dans le temps des groupes de discussion auprès des enseignants de l'école 2	11
Tableau 5	Indice de milieu socio-économique et indice du seuil de faible revenu pour les deux écoles en 2010-2011	17

INTRODUCTION

En 2009, un projet pilote de prévention du tabagisme auprès des élèves du niveau 1^{re} secondaire a été élaboré conjointement par Renée Lafrenière, infirmière clinicienne en santé scolaire au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL), et Sarah Monette, agente de planification, programmation et recherche au dossier tabac à la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière. Ce projet pilote, appelé *Vivre Indépendant de la Fumée* (V.I.F.), devait être expérimenté dans quatre classes de la Commission scolaire des Affluents au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Dès la conception du projet pilote, il avait été prévu qu'une évaluation serait réalisée afin de mettre en évidence les facteurs de succès et les principaux obstacles observés lors de son expérimentation. L'étude devait également aborder les éventuels effets à court terme des interventions sur les élèves, en ce qui concerne leurs connaissances sur le tabagisme et leurs intentions de consommer. Pour ce faire, les conceptrices se sont assurées le soutien du Service de Surveillance, recherche et évaluation de la DSP de Lanaudière.

Le présent rapport rend compte de la démarche et des résultats de l'évaluation, qui a été réalisée entre novembre 2010 et septembre 2011. Le document comporte quatre parties.

La première partie présente brièvement le projet pilote sur lequel porte l'étude.

En seconde partie, le cadre général de l'évaluation est exposé. Il s'agit de ses objectifs, du type d'évaluation privilégié, de la population à l'étude, ainsi que de la méthodologie employée. Les limites de l'étude y sont également expliquées.

La troisième partie est consacrée à une description des milieux dans lesquels le projet pilote a été expérimenté. Cette prise en compte de certaines caractéristiques des environnements et des deux écoles participantes pourra ajouter à la compréhension des résultats de l'étude. Ces derniers sont l'objet de la quatrième partie du rapport.

Enfin, dans la perspective que cette évaluation puisse être utile aux organisations initiatrices du programme V.I.F. et de permettre à ses conceptrices de l'améliorer en vue de l'offrir par la suite à d'autres écoles secondaires lanaudoises, la conclusion comporte des recommandations.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME V.I.F.

Selon ses conceptrices (Lafrenière et Monette, 2010a, p. 3), le programme V.I.F. poursuit des buts particuliers auprès des élèves et de leur enseignant, et également en lien avec les environnements scolaire et social des jeunes.

Auprès des jeunes :

Éviter l'initiation aux produits tabagiques. Exercer leur jugement critique en lien avec la consommation du tabac.

Auprès de l'enseignant :

Sensibiliser l'enseignant à la problématique du tabac et à l'intégration de ce thème dans certaines matières scolaires.

Concernant les environnements scolaire et social des jeunes :

Appuyer les acteurs scolaires et sociaux des jeunes dans leurs efforts pour maintenir le non-usage du tabac dans leurs milieux de vie respectifs.

Le programme V.I.F. comporte une série de quatre ateliers successifs destinés aux élèves de 1^{re} secondaire. Ces ateliers visant à prévenir l'initiation tabagique abordent trois aspects particuliers de la question : les conséquences sociales du tabagisme (atelier 1), les effets physiologiques à court et à long terme (atelier 2), ainsi que les influences incitant à fumer (ateliers 3 et 4). Ils sont conçus pour être animés par une infirmière scolaire, laquelle serait secondée par l'enseignant des élèves.

La durée prévue de chacune des activités est de 75 minutes, soit une période scolaire au secondaire. Il est prévu également que s'écoule une à deux semaines entre les rencontres.

Il faut souligner que, dans le cadre de ce programme, le soutien et l'engagement de l'enseignant sont jugés « essentiels » (*ibid.*, p. 4). On attend de lui qu'il soit « présent au moment de l'animation et participe aux discussions » (*ibidem*). En outre, on lui demande de réaliser avec ses élèves, avant les trois premiers ateliers animés par l'animatrice, une « enquête » prenant la forme d'une discussion d'environ cinq ou dix minutes avec ses élèves à partir de deux questions ouvertes. Celles-ci sont associées à un thème préétabli correspondant à l'un des trois aspects qui seront abordés successivement lors des ateliers. Pour cette activité, les élèves sont invités à travailler en équipe. Au terme de l'activité, ils doivent remettre à leur enseignant, qui lui le transmettra à l'animatrice, un compte-rendu présentant leurs réponses aux deux questions ouvertes (Lafrenière et Monette, 2010 b, p. 4, 6 et 8). Un outil imprimé ressemblant à un « questionnaire » leur est proposé à cette fin.

Ajoutons, enfin, que le programme a été conçu pour être mis en œuvre dans une même classe prise en charge par un même enseignant tout au long de la série des trois enquêtes et des quatre ateliers.

2. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

2.1 Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'étude était d'évaluer l'implantation du projet pilote V.I.F. destiné aux classes de 1^{re} secondaire de la Commission scolaire des Affluents. Il s'agissait de mettre en évidence les améliorations qui pourraient y être apportées et les conditions qui permettraient de l'offrir par la suite à d'autres classes de la région.

De façon plus précise, l'étude avait pour objectifs spécifiques de :

1. Évaluer auprès des élèves leur appréciation des activités et les effets de ces activités sur leurs connaissances, leurs attitudes, leurs comportements et leurs intentions d'agir;
2. Évaluer auprès des enseignants leur appréciation des activités et leurs intentions d'actions futures à l'égard de la prévention du tabagisme;
3. Évaluer auprès de l'animatrice des activités son appréciation globale du programme et des conditions facilitant sa mise en œuvre dans les classes visées.

2.2 Type d'évaluation

La démarche d'évaluation était inspirée par l'approche participative préconisée dans le cadre de référence en évaluation de l'ASSS de Lanaudière (Leclerc et collaborateurs, 2000). L'application de cette approche signifie surtout que la démarche d'évaluation était orientée, suivie et validée par un comité d'évaluation composé d'acteurs concernés par l'objet de l'étude. Dans le cas présent, ce comité était restreint, composé essentiellement de trois personnes. Il s'agit des deux conceptrices du programme V.I.F., soit la responsable du dossier tabac à la DSP de Lanaudière et l'infirmière clinicienne en santé scolaire du CSSSSL, ainsi que de l'agente de recherche de la DSP de Lanaudière responsable de l'évaluation.

Le comité a été actif principalement au début de la démarche, au moment d'élaborer les orientations et la méthodologie de l'étude. Par la suite, la responsable de l'évaluation a pu compter sur le soutien de l'infirmière scolaire du CSSS, qui était aussi l'animatrice des activités du projet pilote, lors de l'organisation logistique de la collecte des données. Enfin, le comité a également contribué à la validation et à la bonification du rapport d'évaluation, en plus de fournir un avis à propos de la diffusion des résultats.

2.3 Population à l'étude

La population visée était celle des participants au projet pilote V.I.F. expérimenté au cours de l'année scolaire 2010-2011. Elle comportait d'abord les élèves de 1^{re} secondaire des deux écoles secondaires lanaudoises ayant participé aux activités proposées, soit six groupes d'élèves de 12 et 13 ans. En second lieu, les enseignants attachés à ces groupes étaient également visés. Enfin, une seule personne avait comme caractéristique particulière d'avoir participé au projet pilote en tant qu'animatrice des activités. Il s'agit de l'infirmière clinicienne en santé scolaire du CSSSSL, qui était une des deux conceptrices du programme.

De cette population à l'étude, un échantillon plus restreint de groupes et de personnes a été sélectionné afin de prendre part à la collecte des données (voir sections 2.4.1, 2.4.3 et 2.4.4).

2.4 Méthodologie

L'évaluation était basée sur le recours à deux méthodes qualitatives complémentaires de collecte des données. Il s'agit du groupe de discussion et de l'entrevue individuelle.

Dans une perspective de triangulation des sources, ces méthodes ont été appliquées à l'échantillon retenu de la population des participants au projet pilote (les élèves, les enseignants et l'animatrice), selon une combinaison qui sera précisée dans les prochains paragraphes.

Il faut noter que des ajustements à la méthodologie ont été nécessaires en cours de démarche pour tenir compte des conditions particulières des milieux. Ces ajustements, en fait, ont été appliqués d'abord à la façon initialement prévue de réaliser les activités. Ensuite, la démarche évaluative a été adaptée en conséquence.

2.4.1 Le recrutement des groupes et des informateurs

Le recrutement des groupes visés pour l'évaluation était tributaire du recrutement préalable de ceux qui ont pris part au projet pilote. Au départ, il était prévu d'expérimenter le programme V.I.F. auprès de quatre groupes d'élèves de 1^{re} secondaire. Leur recrutement n'a pas été réalisé en fonction de critères précis et préétablis de représentativité des milieux et des écoles. Il était plus simplement pris en

charge par l'infirmière du CSSSSL et cette dernière s'en tenait à la disponibilité et à l'ouverture manifestées par les écoles contactées. Idéalement, on souhaitait que les quatre groupes d'élèves participants soient répartis dans au moins deux écoles.

De façon concrète, l'infirmière a communiqué avec les intervenants en toxicomanie des écoles secondaires de la Commission scolaire des Affluents, afin de vérifier la possibilité d'expérimenter, avec leur soutien logistique, le projet pilote dans quatre classes de niveau 1^{re} secondaire. Ces professionnels devaient en outre vérifier l'intérêt des enseignants concernés à participer à la fois au projet pilote et à l'évaluation. On peut mentionner que les activités du programme V.I.F. étaient offertes gratuitement. Toutefois, les enseignants des groupes sélectionnés devaient s'engager à y prendre part activement, comme le prévoyait le *Guide de l'enseignant* rédigé à leur intention (Lafrenière et Monette, 2010b).

Finalement, six classes d'élèves issues de deux écoles ont participé au projet pilote, pour un total de 137 élèves. Dans l'école 1, située à Terrebonne, il s'agissait d'un seul groupe. Dans l'école 2, de Lachenaie, ce sont cinq groupes qui ont pris part aux activités, à la demande de la direction. L'évaluation, cependant, a porté exclusivement sur quatre de ces six groupes; soit celui de l'école 1 et trois groupes de l'école 2 sélectionnés par l'intervenant en toxicomanie de cet établissement. Ainsi, ces quatre groupes ont constitué « de fait » la base de l'échantillon de la population à l'étude. Il faut noter que celui-ci n'a pas été déterminé en fonction de critères préétablis visant une représentativité statistique, mais plus simplement pour des raisons pratiques de faisabilité de l'étude.

Plus précisément, en ce qui concerne les quatre groupes, ceux-ci présentaient des caractéristiques distinctes. Ainsi, l'un d'eux était de type « sport-études », un autre regroupait des élèves inscrits à une orientation « multimédia », un troisième était constitué d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage, alors que le dernier pouvait être considéré comme un groupe « régulier ».

Parmi chacun de ces groupes, trois élèves ont été recrutés afin de tenir avec eux des groupes de discussion avant et après la tenue des activités du projet pilote. Au total, douze élèves ont été rencontrés pour l'évaluation. Les enseignants ont été mis à contribution pour réaliser leur sélection. Pour ce faire, on leur a transmis des directives qui ont été raffinées de l'école 1 à l'école 2, notamment en ce qui concerne les critères de sélection. Ainsi, il a été souligné qu'on ne souhaitait pas rencontrer les élèves les plus performants ou ceux qui pourraient le mieux s'exprimer, mais plutôt des élèves présentant, dans la mesure du possible, une diversité de situations (garçons et filles, fumeurs et non-fumeurs, élèves performants et moins performants).

Quant à la procédure de recrutement, elle consistait, pour l'enseignant, à exposer la démarche d'évaluation à ses élèves afin de susciter leur intérêt, et à solliciter la participation de six d'entre eux, qui se montraient intéressés, à deux groupes de discussion. À titre d'incitatif, un repas « boîte à lunch » était remis aux participants lors de chacun des deux groupes de discussion. À ces six élèves intéressés, l'enseignant devait remettre une enveloppe destinée à leurs parents. Elle contenait un document faisant office de « lettre d'information et formulaire de consentement » (annexe 1), étant donné que les élèves n'avaient pas l'âge légal de consentir eux-mêmes à cette participation. Une date limite de retour des formulaires de consentement signés par les parents était fixée. Parmi les formulaires reçus à cette date, l'enseignant devait en tirer trois au hasard.

En ce qui concerne les informateurs adultes, la procédure initialement prévue pour leur recrutement était très simple. Compte tenu du déroulement prévu des activités, on s'attendait à rencontrer en entrevues individuelles tous les enseignants des groupes participant à la fois au projet pilote et à l'évaluation, ainsi que l'animatrice. Toutefois, étant donné que le déroulement des activités a été modifié pour l'école 2, la procédure de recrutement des informateurs enseignants a dû être ajustée en conséquence (voir sections 2.4.2, 2.4.3 et 2.4.4). Toutefois, elle est demeurée la même pour l'animatrice, une seule personne ayant occupé ce rôle.

2.4.2 Le déroulement des activités

Il apparaît nécessaire, pour bien saisir comment la méthodologie de l'évaluation s'y est ajustée, de décrire sommairement le déroulement des activités du projet pilote dans les deux écoles.

En ce qui concerne d'abord l'école 1, les ateliers animés par l'infirmière ont eu lieu respectivement les 25 novembre et 9 décembre 2010, puis les 13 et 26 janvier 2011 (tableau 1). Cela signifie qu'il y a eu deux semaines d'intervalle entre la première et la deuxième rencontre, ainsi qu'entre la troisième et la quatrième. C'est le congé des Fêtes qui explique l'intervalle plus grand, d'un mois, entre la seconde et la troisième rencontre avec les élèves.

Par ailleurs, les courtes activités préparatoires animées par l'enseignant avant chaque atelier, appelées « enquêtes », se sont tenues les 18 et 30 novembre 2010, ainsi que les 6 et 19 janvier 2011. Elles ont donc eu lieu chaque fois une semaine avant l'atelier suivant animé par l'infirmière, c'est-à-dire conformément au déroulement prévu dans le programme.

Tableau 1 Répartition dans le temps de la tenue des activités de V.I.F. à l'école 1

Atelier 1		Atelier 2		Atelier 3		Atelier 4	
Enquête	Atelier	Enquête	Atelier	Enquête	Atelier	Enquête	Atelier
18 novembre 2010	25 novembre 2010	30 novembre 2010	9 décembre 2010	6 janvier 2011	13 janvier 2011	6 janvier 2011	26 janvier 2011

Quant à l'école 2, les ateliers dans les cinq classes, dont les trois retenues pour l'évaluation, se sont déroulés entre le 17 février et le 31 mars 2011 (tableau 2). De façon générale, ils ont eu lieu la même journée ou à une journée d'intervalle pour les trois groupes participant à l'évaluation. Pour ce qui est du laps de temps écoulé entre chacun des ateliers, il a varié entre une semaine (entre les ateliers 2 et 3, et 3 et 4) et trois semaines (entre les ateliers 1 et 2).

On peut noter que pour cette école, les données n'étaient pas disponibles quant aux dates des « enquêtes » préparatoires qui devaient être prises en charge par les enseignants, selon le fonctionnement prévu dans le document présentant le programme V.I.F. (Lafrenière et Monette, 2010a et 2010 b). En fait, compte tenu de la complexification de la démarche dans cette deuxième école, et notamment de la multiplication du nombre d'enseignants y ayant participé, il n'a pas été possible de vérifier si ces rencontres préparatoires avaient bel et bien été réalisées.

Tableau 2 Répartition dans le temps de la tenue des activités de V.I.F. à l'école 2

Groupe	Atelier 1		Atelier 2		Atelier 3		Atelier 4	
	Enquête	Atelier	Enquête	Atelier	Enquête	Atelier	Enquête	Atelier
Groupe 1	Non disponible	18 février 2011	Non disponible	16 mars 2011	Non disponible	25 mars 2011	Non disponible	30 mars 2011
Groupe 2	Non disponible	18 février 2011	Non disponible	17 mars 2011	Non disponible	25 mars 2011	Non disponible	30 mars 2011
Groupe 3	Non disponible	17 février 2011	Non disponible	17 mars 2011	Non disponible	25 mars 2011	Non disponible	31 mars 2011

Il faut mentionner également que, contrairement à ce qui était prévu au projet pilote et au plan d'évaluation initial, les groupes d'élèves de l'école 2 n'ont pas été accompagnés par un même enseignant pour toute la série des quatre ateliers. Autrement dit, pour la plupart de ces groupes d'élèves, un enseignant différent s'est chargé de chacune des enquêtes préparatoires à un atelier, avant de participer à cet atelier avec l'animatrice.

2.4.3 Le groupe de discussion

Le groupe de discussion était la principale méthode de collecte de données employée. Dans chacun des quatre groupes d'élèves ayant participé à l'évaluation du projet pilote, deux séquences de groupes de discussion étaient prévues. La première rencontre avait lieu avant le début de la série d'ateliers (rencontre préprogramme), et la seconde était réalisée après la tenue du quatrième et dernier atelier (rencontre postprogramme). Toutes ces rencontres se sont déroulées pendant la période du dîner, et elles ont duré en moyenne 45 minutes chacune.

Deux guides de discussion distincts (un pour la rencontre préprogramme, et un pour l'entrevue postprogramme) ont donc été construits par l'agente de recherche responsable de l'étude. Ces outils ont ensuite été commentés et validés par le comité d'évaluation avant d'être bonifiés et utilisés. Par la suite, compte tenu de la situation différente des deux écoles, des ajustements ont été apportés à ces deux guides de discussion en vue de la tenue des rencontres dans l'école 2. Ces deuxièmes versions ont également été commentées, validées et bonifiées par le comité d'évaluation. Les versions finales de ces guides sont annexées au présent document (annexes 2, 3, 9 et 10).

Dans l'école 1, la rencontre préprogramme a eu lieu en novembre 2010, soit quelques jours avant le premier atelier du projet pilote. La rencontre postprogramme y a été réalisée en janvier 2011, c'est-à-dire dès le lendemain du dernier atelier. Pour ce qui est de l'école 2, les entrevues préprogrammes se sont tenues à la fin de janvier et au début de février 2011, alors que les entrevues postprogramme ont eu lieu entre la mi-avril et la fin d'avril.

Tableau 3 Répartition dans le temps des groupes de discussion auprès des élèves des deux écoles

Groupe	Date du groupe de discussion préprogramme	Date de l'atelier 1	Date de l'atelier 4	Date du groupe de discussion postprogramme
École 1 Groupe 1	16 novembre 2010	25 novembre 2010	26 janvier 2011	27 janvier 2011
École 2 Groupe 1	31 janvier 2011	18 février 2011	30 mars 2011	11 avril 2011
Groupe 2	1 ^{er} février 2011	18 février 2011	30 mars 2011	24 avril 2011
Groupe 3	3 février 2011	17 février 2011	31 mars 2011	19 avril 2011

La méthode du groupe de discussion a également été employée auprès des enseignants de l'école 2, en vue d'ajuster la collecte des données aux changements apportés à la mise en œuvre du projet pilote dans ce deuxième milieu. En effet, comme il n'a pas été possible dans cette école qu'un même enseignant accompagne l'animatrice auprès d'un même groupe d'élèves, pour chacune des quatre activités du programme, l'entrevue individuelle s'avérait moins appropriée. Il apparaissait plus pertinent de tenter de réunir dans le cadre de l'évaluation les enseignants ayant assisté l'animatrice auprès d'un même groupe d'élèves. Le but de l'exercice était de tenter de saisir la continuité du programme d'un atelier à l'autre, tenant compte du passage d'un enseignant à l'autre, pour chacun des groupes d'élèves.

L'outil de collecte de données utilisé dans le cadre de ces groupes de discussion avec les enseignants était un guide de discussion. Celui-ci a été élaboré à partir du guide d'entrevue d'abord conçu en fonction d'entrevues individuelles prévues avec les enseignants (voir 2.4.4 et annexe 12).

Pour des raisons de disponibilité des enseignants, seuls deux d'entre eux ont participé à chacun des trois groupes de discussion réalisés (alors que deux à quatre enseignants se sont succédé dans les ateliers, selon les groupes). Les trois rencontres ont eu lieu entre le 5 et le 8 avril 2011, soit une semaine après la tenue du dernier atelier dans chacune des trois classes. Comme pour les groupes de discussion réalisés auprès des élèves, ceux-ci se sont déroulés à l'école pendant la période du dîner, et elles ont duré en moyenne 45 minutes chacune.

Tableau 4 Répartition dans le temps des groupes de discussion auprès des enseignants de l'école 2

Groupe	Date de l'atelier 4	Date du groupe de discussion postprogramme	Nombre d'enseignants ayant participé à l'entrevue	Nombre d'enseignants ayant participé aux ateliers
Groupe 1	30 mars 2011	7 avril 2011	2	4
Groupe 2	30 mars 2011	8 avril 2011	2	2*
Groupe 3	31 mars 2011	5 avril 2011	2	4

*On peut noter qu'un des deux enseignants présents à ce groupe de discussion n'avait pas participé précédemment aux ateliers du programme V.I.F. Il a plutôt pris part à la rencontre d'évaluation en tant qu'enseignant ayant l'habitude de travailler étroitement avec le titulaire des élèves de ce groupe particulier, désigné comme « groupe ressource ».

Enfin, le contenu de chacun des groupes de discussion réalisés (huit avec des élèves et trois avec des enseignants) a été enregistré sur support numérique et magnétique. Ce contenu a ensuite été transcrit intégralement par une agente administrative. L'autorisation préalable des parents et celle des enseignants ont été obtenues. À cet effet, des formulaires de consentement ont été signés (annexes 1 et 11).

2.4.4 L'entrevue individuelle

La méthode de l'entrevue individuelle a été employée auprès de deux informateurs, soit l'enseignant de l'école 1 et l'infirmière animatrice du CSSS. Dans le premier cas, une seule rencontre postprogramme a été réalisée, puisque seul l'enseignant de cette première école a participé aux quatre ateliers avec ses élèves, ainsi qu'il était prévu dans le programme et dans son évaluation. Cette entrevue s'est déroulée le lendemain de la tenue du dernier atelier, soit à la fin de janvier 2011. Elle a duré 45 minutes.

Quant à l'animatrice, deux entrevues individuelles ont été réalisées avec elle, soit une en référence à l'expérimentation du projet pilote dans chacune des deux écoles. La première entrevue a eu lieu le lendemain du dernier atelier dans l'école 1. La seconde s'est tenue à la mi-avril, soit deux semaines après le dernier atelier dans chacune des trois classes de l'école 2. Ces deux rencontres ont duré aussi environ 45 minutes chacune.

Comme pour le contenu des groupes de discussion, celui des entrevues individuelles a été enregistré sur support numérique et magnétique, avant d'être transcrit intégralement par une agente administrative. De même, à cet effet, des formulaires de consentement ont été signés par le participant (annexes 4, 6 et 13).

2.4.5 L'analyse

L'analyse finale des données recueillies par le moyen des deux méthodes a été réalisée dans une perspective globale et en partie comparative. Toutefois, il faut préciser que, compte tenu des modifications apportées à la fois à la façon d'organiser les activités et à l'évaluation, entre l'école 1 et l'école 2, l'évaluatrice a convenu d'entreprendre l'analyse comme s'il s'agissait d'**une étude de cas multiples** comportant deux niveaux d'analyse. Plus précisément, l'analyse a tenu compte du site (école 1 et école 2) et des informateurs (les élèves, les enseignants et l'animatrice). C'est pourquoi les informations relatives à chacune des deux écoles ont d'abord été analysées séparément avant de l'être globalement, tout en mettant en évidence les distinctions entre les deux cas.

Le présent rapport d'évaluation, produit au terme de cette analyse globale, a été élaboré en collaboration avec le comité d'évaluation (approche participative). Ainsi, les membres de ce comité ont été invités à le valider et à le bonifier, à la lumière de leur connaissance du programme, ainsi que des milieux et des acteurs concernés. Cette étude, rappelons-le, visait à documenter les conditions d'implantation du projet pilote dans les écoles secondaires lanaudoises, de manière à permettre l'amélioration éventuelle des activités offertes et de la façon de les offrir.

2.5 Limites de l'étude

L'étude comporte quelques limites. Il est important de les mentionner afin de pouvoir apprécier plus justement les résultats obtenus.

Les principales limites ont trait à l'échantillon (des écoles, des classes et des élèves), que l'on ne peut considérer comme étant représentatif de l'ensemble des écoles secondaires lanauchoises, ni même de celles de la Commission scolaire des Affluents, située dans le sud de la région. En effet, rappelons-le, la procédure de sélection des deux écoles à l'étude a été basée sur la disponibilité et l'ouverture manifestées par les écoles sollicitées et les enseignants visés. Cela dit, ces deux écoles participantes présentent des différences intéressantes (taille, degré de défavorisation) et pertinentes à comparer, même si elles n'ont pas été volontairement et scientifiquement choisies en fonction de ces différences. Simplement, aucune généralisation ne pouvait être tirée de ces comparaisons.

De même, les quatre classes retenues pour l'évaluation présentent aussi des caractéristiques distinctes (écoles différentes, classes à vocations spécifiques, sportive ou de mise à niveau pour des élèves connaissant des difficultés) non recherchées au départ. Il apparaissait également intéressant d'en tenir compte lors de l'analyse, sans tenter de faire des généralisations sur cette base.

On peut noter aussi que le recrutement des élèves ayant participé aux groupes de discussion n'a pas été réalisé de façon tout à fait identique dans les deux écoles. Un raffinement de la procédure (instructions écrites aux enseignants) a été ajouté et appliqué à la deuxième école, pour bien spécifier aux enseignants qu'ils ne devaient pas viser et retenir de façon privilégiée des élèves performants ayant de la facilité à s'exprimer.

Dans le même ordre d'idée, la représentativité des enseignants de l'école 2 ayant pris part aux groupes de discussion demeure bien relative. En effet, on doit noter qu'aucun de ces six enseignants n'avait participé au quatrième et dernier atelier et qu'aucun n'était donc en mesure d'en parler, sinon sur la base d'une connaissance indirecte. Également, il faut savoir que, parmi les trois autres ateliers, la plupart de ces enseignants n'avaient participé qu'à un seul. Autrement dit, ils avaient généralement accompagné plusieurs groupes dans le cadre du même premier, deuxième ou troisième atelier du projet pilote. Ainsi, au moment du groupe de discussion, leurs souvenirs ne se rapportaient pas nécessairement et spécifiquement à la rencontre à laquelle ils avaient participé avec le groupe d'élèves visé par l'évaluation. Autrement dit, il n'était pas possible, dans l'analyse, de comparer systématiquement les points de vue des élèves et ceux des enseignants, pour chacun des trois groupes de cette deuxième école.

Enfin, il faut signaler que la stratégie d'évaluation n'avait pas inclus de collecte de données auprès des directions des écoles ainsi qu'auprès des intervenants en toxicomanie de ces écoles. Certaines informations obtenues des informateurs adultes (enseignants et animatrice) donnent à penser qu'il aurait été pertinent de solliciter également leur point de vue. En effet, le projet pilote V.I.F. n'aurait pas pu être réalisé sans leur collaboration, par exemple dans la planification et la coordination des rencontres et la transmission de l'information aux différents enseignants qui se sont succédé d'un atelier à l'autre. En outre, ils semblent avoir joué un rôle indispensable quand il s'est avéré nécessaire de réajuster en cours de route le calendrier des activités, notamment à la suite d'une tempête de neige. Bref, leur point de vue aurait sans doute apporté un éclairage complémentaire à l'étude.

En dépit de ces quelques limites, les résultats de l'évaluation demeurent certainement pertinents et utiles pour les conceptrices du programme V.I.F. ainsi que pour les différents acteurs qui y ont pris part. Ils pourront sans doute constituer une source d'information non négligeable au moment d'apporter d'éventuels ajustements en vue de le proposer par la suite à de nouvelles écoles lanaudoises.

3. DESCRIPTION DES MILIEUX

La sélection initiale des écoles ayant participé au projet pilote et à l'évaluation n'avait pas été effectuée selon des critères visant à prendre en compte les types de milieux dans lesquels elles s'insèrent et les clientèles qu'elles desservent. De toute façon, le petit nombre d'écoles retenues et leur non-représentativité statistique excluaient toute possibilité de comparaison sur cette base. Malgré tout, la prise en compte *a posteriori* de certaines caractéristiques de ces écoles et de leurs environnements apparaissait intéressante dans le cadre de l'analyse. Celles-ci sont examinées essentiellement à titre indicatif. Elles constituent des informations supplémentaires, montrant que les écoles participantes se situent dans des environnements relativement similaires.

3.1 Caractéristiques des environnements

D'abord, les deux écoles ayant participé au projet pilote font partie de la même commission scolaire lanauoise, celle des Affluents. Elles sont également toutes deux situées sur le territoire de la MRC des Moulins (Payette et Simoneau, 2008). En ce qui concerne le domaine de la santé et des services sociaux, elles sont aussi desservies par un même réseau local de services (RLS) rattaché au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL).

Le territoire de la MRC Les Moulins regroupe deux municipalités, soit Mascouche et Terrebonne, et cette dernière intègre les municipalités fusionnées, depuis 2001, de Terrebonne, Lachenaie et La Plaine (Payette et Simoneau, 2008, p. 9). Les deux écoles ayant participé au projet pilote se situent donc dans la municipalité fusionnée de Terrebonne, respectivement dans les secteurs Terrebonne (école 1) et Lachenaie (école 2).

À cette échelle locale, on note que la proportion de personnes ayant un faible revenu après impôt était plus importante, en 2006, dans le secteur Terrebonne (8 %) que dans le secteur Lachenaie (6 %) (*ibid.*, p. 43). Par contre, le revenu moyen de la population âgée de 15 ans et plus a connu, entre 2001 et 2006, une augmentation plus importante dans le secteur Terrebonne (22 %) que dans le secteur Lachenaie (19 %) (*ibid.*, p. 50). Il en est de même pour le revenu moyen des familles, qui a connu à la même période une hausse de 27 % dans le secteur Terrebonne, et de 20 % dans le secteur Lachenaie (*ibid.*, p. 51).

Quant à la défavorisation, les données spécifiques aux secteurs de Terrebonne (6 %) et de Lachenaie (12 %) indiquent notamment que ce dernier présente le pourcentage le plus élevé de personnes vivant dans une communauté favorisée à la fois aux plans matériel et social (Simoneau, Guillemette et Payette, 2010, p. 9).

Enfin, au chapitre de la scolarité, le secteur Terrebonne comptait en 2006 une proportion plus importante de sa population de 25 ans et plus n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade scolaire. Ainsi, cette proportion était de 22 %, contre 18 % pour le secteur Lachenaie (Payette et Simoneau, 2008, p. 59).

3.2 Caractéristiques des écoles

Certaines données produites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) permettent de décrire plus spécifiquement les deux écoles ayant pris part au projet pilote V.I.F. Il s'agit notamment de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) et l'indice du seuil de faible revenu (SFR) (MELS, mars 2007). Les calculs à cet effet sont basés sur les données du recensement canadien de 2006.

L'IMSE est défini comme étant « *un indice qui utilise la proportion de mères sous-scolarisées (2/3 de l'indice) et la proportion de parents inactifs sur le plan de l'emploi (1/3 de l'indice)* » (MELS, mis à jour le 25 avril 2007). D'autre part, l'indice SFR sert à « *mesurer la proportion de familles vivant autour ou sous le seuil de faible revenu, calculé par Statistique Canada* » (*ibid.*). Ces deux indices comportent des valeurs variant de 1 à 100, qui sont exprimées en pourcentages. Les valeurs obtenues par les écoles sont classées par ordre croissant, puis regroupées en dix groupes représentant un nombre égal d'élèves. Ainsi, le rang décile 1 correspond aux écoles des milieux les plus favorisés, alors que le rang décile 10 correspond aux écoles les plus défavorisées.

On retrouve au tableau 5 les valeurs de ces indices pour l'année scolaire 2010-2011, pour les deux écoles ayant pris part au projet pilote. Ces informations montrent que ces deux écoles présentent des situations relativement comparables à l'égard de ces deux indices.

Tableau 5 Indice de milieu socioéconomique et indice du seuil de faible revenu pour les deux écoles en 2010-2011

École	Indice de milieu socio-économique (IMSE)	Rang décile (IMSE)	Indice du seuil de faible revenu (SFR)	Rang décile (SFR)
1	7,97	3	8,21	1
2	6,79	2	9,65	2

Source : MELS, DGPRPS, DRIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production mars 2011).

On peut ajouter que le tableau du MELS dans lequel ont été puisées les données concernant les indices IMSE et SFR pour les écoles de la Commission scolaire des Affluents comportait également des données sur le nombre d'élèves fréquentant chacune d'entre elles, au 30 septembre 2010. On y constate que l'école 2 recevait une clientèle (977 élèves) presque deux fois plus nombreuse que celle de l'école 1 (595 élèves).

4. RÉSULTATS

Cette quatrième et dernière partie du rapport est consacrée aux résultats de l'étude. Ceux-ci sont présentés sous la forme d'une synthèse obtenue au terme d'une analyse de cas multiples. Les deux cas pris en considération, rappelons-le, sont représentés respectivement par l'école 1 et l'école 2. Il s'agit de mettre en évidence, thème par thème et sous-thème par sous-thème, ce qui se dégage d'une analyse globale et comparée des informations obtenues auprès de chacune de ces deux écoles et, au sein de celles-ci, auprès des trois catégories d'informateurs. On doit noter que, compte tenu de ce type d'analyse retenu, il est possible qu'à l'occasion, certains des résultats présentés puissent apparaître redondants. On peut considérer qu'ils témoignent alors de l'importance accordée par les informateurs à des aspects ou à des opinions spécifiques.

Les deux principaux thèmes visés par la collecte des données auprès des différents informateurs étaient le contenu abordé et transmis lors de ces activités, puis l'appréciation de ces activités et, notamment, celle des modalités de leur mise en œuvre.

4.1 Le contenu des activités

La première partie des entrevues réalisées avec les différents groupes d'informateurs, notamment ceux des élèves et des enseignants, dans les deux écoles, était consacrée aux principaux éléments de contenu visés par les activités du projet pilote V.I.F. Ceux-ci étaient les connaissances des élèves, leurs attitudes et leurs comportements à l'égard des produits du tabac, puis leur possible implication dans la lutte au tabagisme. Quelques constats généraux se dégagent à ce sujet. Ainsi, dans chacune des deux écoles, on retrouve une cohérence générale entre les connaissances, les attitudes, les comportements et les intentions d'engagement identifiés chez les élèves. On peut penser, aussi, que l'exposition de ces élèves aux interventions du projet pilote V.I.F. a eu un certain effet sur eux, même si la plupart des informateurs parmi eux semblaient avoir déjà au départ une bonne connaissance de base de la nocivité des produits du tabac, qu'ils affichaient déjà une attitude défavorable à cet égard et que celle-ci se traduisait par un comportement de non-fumeurs. Il demeure toutefois difficile d'attribuer une relation de causalité directe entre les interventions de V.I.F. et certains changements relatifs observés à la deuxième entrevue, surtout dans les connaissances des élèves (précisions), leurs attitudes (renforcement) et leurs comportements (renforcement).

4.1.1 Les connaissances des élèves

L'évaluation des connaissances des élèves, avant et après leur exposition aux interventions du projet pilote V.I.F., visait à mettre en évidence un écart éventuel. Il s'agissait donc de tenter d'identifier des éléments d'amélioration de ces connaissances susceptibles de constituer des effets du projet pilote. À cet égard, l'étude a montré quelques éléments d'évolution qui pourraient bien être associés aux activités de V.I.F.

- Dans les deux écoles, **les élèves** ont montré qu'ils avaient au départ des connaissances de base sur les effets du tabagisme sur la santé. Celles-ci semblaient s'être légèrement précisées, dans certains cas, après leur participation aux activités du projet pilote.
 - Les principales connaissances identifiées lors de la rencontre préprogramme concernaient **la santé des fumeurs**. Celles-ci apparaissaient plutôt générales, et étaient exprimées en mots simples et parfois imagés. Par exemple, il a été question de « poumons qui deviennent noirs » (école 1), de risques de cancer du poumon (école 2), de fatigue et de tristesse (école 2), ainsi que de dépendance (écoles 1 et 2). Lors de l'entrevue postintervention, de jeunes informateurs ont ajouté à leurs propos des éléments de savoir concernant le développement de kystes, de cancers de la gorge et de problèmes cardiaques, ainsi que la mortalité accrue associée au tabagisme (école 2).
 - En ce qui concerne les effets du tabagisme sur **la santé des non-fumeurs**, des élèves avaient utilisé l'expression « fumée secondaire » dès la première entrevue (école 2), et elle a été reprise lors de l'entrevue postintervention (école 2). Toutefois, dans la première comme dans la seconde entrevue, les différents informateurs estimaient différemment le niveau de toxicité de cette fumée secondaire pour la santé des non-fumeurs (de moins à plus toxique que pour les fumeurs, en passant par aussi toxique).
- À propos des **incitatifs à fumer**, le même type d'éléments a été identifié par **les élèves** des deux écoles, et également lors des deux entrevues.
 - Il s'agissait notamment de l'influence de l'entourage (parents et amis), de celle des médias et de celle des emballages attirants des cigarillos. Des élèves des deux écoles ont mentionné également l'attrait de l'expérience d'essayer de fumer, soit « par défi », soit afin de connaître « la sensation ressentie ».

- Lors de l'entrevue postintervention, l'influence des proches et celle de la publicité et des médias ont été pointées à nouveau dans les deux écoles. Les jeunes informateurs de l'école 2 ont parlé, pour une deuxième fois, de l'influence des emballages attirants des cigarillos.
- Pour ce qui est des ***incitatifs à ne pas fumer ou des sources d'influence*** à cet effet auxquels peuvent être exposés les jeunes, ***les élèves*** des deux écoles ont identifié une diversité d'influences lors de la première entrevue. Par contre, lors de la seconde entrevue, leur attention s'est portée également (école 1) ou davantage (école 2) sur d'autres types d'influence. De toute évidence, à cet égard, les informateurs demeuraient imprégnés d'informations transmises lors des activités du projet pilote.
 - Lors de l'entrevue préintervention, il a été question de personnes de l'entourage des élèves tels les parents (écoles 1 et 2), les enseignants (école 1) et les amis non-fumeurs (école 2). Des influences externes moins directes ont aussi été mentionnées : le décès d'un proche ou d'une personnalité connue de causes liées au tabagisme (école 2), les lois et règlements interdisant de fumer (école 1), ainsi que les médias (école 2).
 - Au moment de la deuxième entrevue, les élèves des deux milieux semblaient avoir été marqués, notamment, par la diffusion en classe de capsules vidéo informatives de l'organisme *De Facto*, dans le cadre du projet pilote, ainsi que par leur participation à d'autres activités du même ordre (spectacle *In Vivo* et tenu de kiosques, école 2). L'influence des parents et amis a été mentionnée à nouveau surtout par les élèves de l'école 1. Par ailleurs, à l'école 2, il a été fait mention de l'attention déficiente en classe associée au tabagisme, qui pourrait constituer pour les élèves fumeurs un incitatif à cesser cette habitude.
- Un autre aspect des connaissances des élèves sur le tabagisme abordé avec eux est celui des ***conséquences sociales de cette habitude sur la personne qui fume et sur son entourage***. Les réponses à ce sujet fournies par ***les jeunes informateurs apparaissent*** assez collées à leur vécu personnel et familial ou en tant qu'élèves du secondaire. En ce sens, les « connaissances » mises en évidence ressemblent parfois à des opinions et préfigurent certaines attitudes abordées dans la section suivante.
 - Lors de la première entrevue, les élèves des deux écoles ont fait état de l'isolement ou l'éloignement auquel sont contraints les fumeurs, autant en milieu scolaire qu'en milieu familial. Un possible « rejet par sa gang », consécutif à cet isolement, a aussi été mentionné (école 2). Ou encore, la famille pouvait subir des conséquences négatives du fait qu'un des parents soit fumeur, notamment

dans le cadre des activités familiales (école 2). Dans les deux écoles, également, des élèves ont considéré qu'un fumeur pouvait manifester lui-même de l'agressivité envers son entourage.

- Au moment de l'entrevue postintervention, des élèves des deux écoles ont mentionné des éléments différents. Ceux de l'école 1 ont réitéré les éléments déjà identifiés lors de la première entrevue, et y ont ajouté l'odeur imprégnée dans les vêtements des fumeurs ainsi que la qualité de l'air affectée autour d'eux. Pour leur part, les informateurs de l'école 2 se sont préoccupés d'autres aspects. Il a été question de la perte d'amis que peuvent connaître les jeunes fumeurs, des effets négatifs sur leurs études du temps consacré à fumer, ainsi que de l'argent gaspillé en achat de cigarettes, qui aurait pu être utilisé à des fins plus intéressantes au bénéfice du fumeur aussi bien que de son entourage.
- La question spécifique des *conséquences sociales du tabagisme sur le reste de la société* a été abordée surtout par *des élèves* de l'école 2. Toutefois, ceux-ci ont parfois eu tendance, et pas seulement dans la première entrevue, à répondre en identifiant des solutions à ces conséquences sociales, ou encore à présenter des éléments d'évolution de la situation. Dans d'autres cas, ils faisaient mal la distinction entre conséquences individuelles et conséquences sociales.
- Lors de l'entrevue préintervention, les informateurs ont parlé principalement de diverses lois concernant le tabagisme. Celles-ci portaient notamment sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (dont les milieux de travail, les restaurants, les écoles, etc.), l'interdiction de la publicité sur la cigarette dans les événements sportifs comme les courses automobiles, ainsi que l'interdiction de vendre des cigarettes aux jeunes de moins de 18 ans (école 2). Par ailleurs, des élèves ont confondu les coûts sociaux du tabagisme avec les dépenses assumées personnellement par les fumeurs, soit l'achat de cigarettes et le paiement de frais médicaux (école 1 et école 2). Le nombre de décès associés au cancer du poumon, véritable conséquence sociale du tabagisme, a été relevé par un seul élève (école 2).
- Lors de la deuxième entrevue, les deux éléments identifiés par les élèves se rapprochant le plus de conséquences sociales du tabagisme étaient la possibilité que des non-fumeurs soient favorisés lors de processus d'embauche, ainsi que la pollution générée par l'abandon de mégots dans l'environnement (école 2). Il a été question aussi d'une conséquence plutôt individuelle, l'éventuelle perte de salaire découlant des pauses consacrées à fumer (école 2). À nouveau, également, des éléments d'évolution ayant pour effet de contrecarrer les conséquences sociales du tabagisme ont été rapportés, dont la

décroissance du nombre de fumeurs associée aux efforts de prévention engagés depuis plusieurs années, ainsi que la moins grande tolérance accordée aux fumeurs dans les lieux publics (école 2).

- Pour leur part, *des enseignants* des deux écoles ont laissé entendre qu'ils étaient peu en mesure de juger de *l'acquisition de connaissances par leurs élèves* qui pourrait être directement attribuable à leur participation aux activités du projet pilote V.I.F. En outre, le caractère durable des connaissances éventuellement acquises leur paraissait assez difficile à évaluer. Par contre, il semblait plus facile, pour un informateur, de déterminer quel type de connaissances pouvait être le plus assimilable pour les élèves d'un groupe aux caractéristiques particulières.
 - Dans le meilleur des cas, des informateurs ont relaté que leurs élèves avaient été « frappés » par des informations percutantes, par exemple sur le nombre de décès reliés au tabagisme, et qu'ils y avaient réagi, du moins ponctuellement (écoles 1 et 2). Un enseignant notait, par contre, que ses élèves ne parlaient plus du sujet « frappant » à la période suivante (école 1).
 - Dans un autre cas, un enseignant a distingué le type de connaissances les plus susceptibles, selon lui, d'avoir été retenues par ses élèves d'un groupe présentant des difficultés d'apprentissage. Il s'agissait d'informations sur l'évolution de la cigarette et du cigarillo, ainsi que sur les modes associées. Au contraire, les données chiffrées lui étaient apparues plus rébarbatives pour eux.

4.1.2 Les attitudes des élèves

Dans l'ensemble, les propos des informateurs des deux écoles, jeunes et enseignants, témoignent d'une attitude des élèves envers la cigarette et le cigarillo généralement *défavorable* dès la première entrevue. Celle-ci se retrouvait aussi à la seconde entrevue. On notait également, dans le contenu des discussions, une tendance à associer de près cette attitude aux intentions de comportement et aux comportements effectifs des élèves envers les produits du tabac.

- Pour ce qui est de l'attitude presque totalement défavorable observée dans le discours *des élèves* eux-mêmes, elle était exprimée de différentes façons, en lien avec des éléments particuliers.
 - Selon les cas, dès la première entrevue, cette attitude était associée notamment à une connaissance des effets nocifs des produits du tabac (écoles 1 et 2), à leur inutilité (école 2), à l'influence de proches et de la télévision (école 1), ou à une odeur peu attirante (école 2).

- On note que, dans les deux écoles, les élèves ne connaissaient généralement pas le cigarillo sous ce nom au moment de la première entrevue. Toutefois, dès qu'on leur avait décrit le produit et qu'ils l'avaient reconnu, ceux de l'école 2 ont eu tendance à considérer qu'il était « encore pire » que la cigarette. Ils jugeaient qu'il avait un effet en quelque sorte plus insidieux, compte tenu de sa taille plus petite et de la saveur agréable qu'on y avait introduite.
 - Un seul élève de l'école 2 présentait lors de la première entrevue une attitude un peu ambivalente à l'égard de la cigarette, considérant que la seule façon de connaître la sensation procurée par le fait de fumer était de l'essayer.
 - Lors de l'entrevue postintervention, les jeunes informateurs ont mentionné sensiblement les mêmes aspects expliquant leur attitude défavorable à la cigarette : nocivité et souhait de conserver sa bonne santé (écoles 1 et 2), inutilité (école 2), ainsi que problèmes divers susceptibles de découler du tabagisme « au niveau social, physique, sportif et académique » (école 2).
 - Lors de la deuxième entrevue également, l'attitude envers le cigarillo est demeurée la même dans l'école 2. À l'école 1, par contre, les élèves ont alors manifesté une attitude négative semblable à celle qu'ils adoptaient déjà à l'égard de la cigarette.
 - En outre, il faut mentionner qu'à l'école 2, plusieurs élèves avaient affirmé que les activités du programme V.I.F. auxquelles ils avaient participé n'étaient pas à la source de leur attitude négative envers le tabac. Selon eux, ils étaient déjà bien informés et convaincus à ce sujet.
- Après *des enseignants*, l'attitude de leurs élèves envers les produits du tabac a été discutée seulement après la tenue des interventions du projet pilote V.I.F. Il s'agissait de mettre en évidence d'éventuels effets du programme à ce niveau. Dans le meilleur des cas, les informateurs ont fait état d'un possible « renforcement » d'une attitude au départ défavorable à la cigarette.
 - Plusieurs informateurs (écoles 1 et 2) ont affirmé qu'avant même les rencontres du projet pilote, leurs élèves manifestaient déjà une attitude défavorable à la cigarette. Ainsi, de leur point de vue, les activités de V.I.F. avaient pu surtout « conforter » ou « renforcer » cette attitude.

- Des enseignants de l'école 2 étaient d'avis que les activités de V.I.F. n'avaient pas amené de changement d'attitude chez leurs élèves, voire qu'elles ne visaient pas un tel changement. Au contraire, l'enseignant de l'école 1 affirmait que l'attitude de ses élèves avait pu être influencée par le récit du vécu de certains d'entre eux, affectés par le fait que leurs parents soient fumeurs.
- Des enseignants ont aussi expliqué qu'il était difficile pour eux de juger des effets du programme sur l'attitude de leurs élèves face à la cigarette (écoles 1 et 2), notamment parce qu'ils ne les voient pas en dehors de leurs cours et qu'ils ne se seraient pas confiés à eux à ce sujet (école 2).

4.1.3 Le comportement tabagique des élèves

Dans l'ensemble, les intentions de comportement et le comportement effectif déclarés par les élèves à l'égard du tabac sont demeurés identiques lors des deux entrevues et dans les deux écoles. Ainsi, aucun des jeunes informateurs ne fumait et aucun n'avait l'intention de fumer, bien que certains ont avoué l'avoir déjà fait. Ces comportements et intentions de comportements demeuraient cohérents avec les attitudes présentées à la section précédente. À ce niveau, donc, il est difficile de déterminer à quel point les activités du programme V.I.F. ont pu jouer un rôle de renforcement auprès des élèves. Le point de vue des enseignants à ce sujet n'est pas plus éclairant.

- Même si tous *les élèves* interviewés déclaraient ne pas fumer et ne pas avoir l'intention de le faire, les propos de ceux de l'école 2 comportent des nuances touchant leurs expériences passées et peut-être futures, et également des informations sur le comportement tabagique d'autres jeunes de leur entourage.
- Lors de la première entrevue, certains jeunes informateurs de l'école 2 ont affirmé avoir déjà fumé et raconté comment et pourquoi ils avaient abandonné cette habitude. D'autres ont relaté des circonstances lors desquelles ils s'étaient fait proposer de fumer et avaient refusé. Un élève n'a pas exclu la possibilité d'essayer lui-même de fumer un jour, alors qu'il aurait au moins 18 ans.
- Des informateurs de l'école 2 ont raconté également qu'il y avait dans leur entourage des élèves fumeurs et ex-fumeurs, ainsi que certains manifestant un intérêt pour le tabac. Au contraire, les informateurs de l'école 1 ont précisé que, comme ils étaient inscrits dans un programme axé sur le sport, ils ne retrouvaient pas de fumeurs dans leur entourage scolaire.

- Lors de la seconde entrevue, seulement un élève de l'école 2 a établi un lien entre les activités du programme V.I.F. et son comportement à l'égard du tabac. Il a affirmé avoir souhaité y participer au départ afin d'en savoir plus à ce sujet, et ajouté que les informations obtenues avaient confirmé ses doutes sur la nocivité du tabac. Au terme de sa participation, il réitérait donc son intention de ne pas fumer.
- Le point de vue extérieur *des enseignants* sur le comportement tabagique de leurs élèves laisse supposer une différence entre ceux des deux écoles. Toutefois, il faut rappeler que le groupe de l'école 1 présentait des caractéristiques « idéales » (inscription à un programme axé sur le sport). D'autre part, il faut souligner aussi que les enseignants de l'école 2 avaient participé au projet pilote V.I.F. en n'accompagnant pas seulement les groupes soumis à l'évaluation. Leurs propos à ce sujet pouvaient donc faire référence indistinctement au comportement de l'ensemble de leurs élèves.
 - Selon l'enseignant de l'école 1, les élèves de son groupe ne fumaient pas et ils l'auraient sans doute informé si l'un d'eux avait adopté cette habitude.
 - Pour leur part, les enseignants de l'école 2 ont plutôt avoué leur ignorance concernant le comportement tabagique de leurs élèves (ils ne les voient pas à l'extérieur des cours) et la possibilité que les activités du projet pilote les aient influencés positivement à ce sujet. Un autre considérait que certains élèves pouvaient fumer ou avoir l'intention de le faire en dépit de leur participation aux activités de V.I.F. Ainsi, à son avis, certaines « mauvaises influences » pouvaient demeurer déterminantes.

4.1.4 L'implication dans la lutte au tabagisme

Le sous-thème de l'implication dans la lutte au tabagisme a suscité de longues discussions dans les différents groupes d'informateurs, surtout ceux des élèves des deux écoles. Dans les deux cas, on a distingué la possible implication personnelle des élèves pour empêcher des personnes de fumer, et les gestes qui pouvaient être posés à un niveau plus collectif, afin de mettre en place des conditions particulières visant à réduire ou empêcher le tabagisme. Ce dernier aspect, toutefois, a été abordé seulement par les élèves. Quant aux effets éventuels des activités du projet pilote V.I.F. sur les intentions des élèves à cet égard, quelques indices à ce sujet étaient perceptibles, et principalement dans les propos des élèves de l'école 2 et dans ceux de l'enseignant de l'école 1.

- D'abord, concernant ce que **les élèves** pouvaient faire eux-mêmes pour empêcher des personnes de fumer, on pouvait noter des différences dans les propos de ceux des deux écoles dès la première entrevue. À la seconde, d'autres nuances se dessinaient.
 - À la première entrevue, les informateurs de l'école 1 ont parlé d'une influence possible qu'ils pouvaient exercer sur un ami afin de l'empêcher de commencer à fumer. Il était question d'utiliser des arguments en vue de les convaincre. Pour leur part, ceux de l'école 2 ont davantage discuté de gestes qu'ils pourraient poser afin d'amener quelqu'un à cesser de fumer. Il pouvait s'agir autant d'encourager une personne ayant elle-même entrepris une démarche pour cesser de fumer, que d'initiatives de leur part pour convaincre une personne d'abandonner cette habitude. De plus, les élèves de l'école 2 ont relaté des expériences vécues de ce type auprès de fumeurs de leur entourage, certaines ayant été fructueuses, d'autres pas.
 - Lors de l'entrevue postintervention, les propos des informateurs de l'école 1 sur leur capacité à poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer ont paru moins optimistes. Les limites de leur autorité, liées à leur position de non-adultes, ont été invoquées. Par contre, les élèves de l'école 2 ont semblé avoir modifié leur perspective autrement à la suite des interventions de V.I.F. Ainsi, plusieurs ont signifié clairement qu'ils croyaient avoir plus de chances d'influencer une personne pour qu'elle ne commence pas à fumer, que d'en convaincre une autre d'arrêter de fumer. Les informateurs de cette deuxième école ont affirmé également qu'à leur avis, la décision demeurait du ressort de la personne concernée. Ils ont aussi laissé entendre que le moyen privilégié qu'ils utiliseraient pour influencer des personnes à ne pas fumer serait la transmission d'informations, notamment du type de celles acquises grâce au programme V.I.F.
- Pour leur part, **les enseignants** tendaient à considérer qu'il demeurait difficile d'attribuer au programme V.I.F. des effets directs sur les intentions de leurs élèves concernant leur possible implication dans la lutte au tabagisme. Toutefois, l'enseignant de l'école 1 s'est montré plus optimiste à ce sujet.
 - Selon l'enseignant de l'école 1, le programme V.I.F. aurait amené ses élèves à comprendre qu'ils ne pouvaient pas obliger des fumeurs à ne plus fumer. Toutefois, ils auraient compris également qu'ils pouvaient tenter d'influencer de proches fumeurs à partir d'arguments susceptibles de les convaincre. De leur côté, les enseignants de l'école 2 ont laissé entendre que la probabilité que leurs élèves s'engagent personnellement dans une forme ou une autre de lutte au tabagisme leur apparaissait plutôt faible. Il a été mentionné, en outre, que ce

type d'engagement était peu à la portée d'élèves nouvellement arrivés à l'école secondaire, et encore moins pour ceux d'entre eux présentant des difficultés d'apprentissage.

- En second lieu, à propos des gestes collectifs visant à réduire ou empêcher le tabagisme, **les élèves** des deux écoles ont identifié quelques moyens déjà déployés dans leur milieu immédiat ou à l'échelle de la société, ainsi que d'autres qu'il leur semblait opportun d'envisager. Certains informateurs ont discuté de la possibilité qu'ils participent eux-mêmes, d'une façon ou d'une autre, à l'application de ces moyens. À cet égard, les informateurs des deux écoles ont abordé la question de façon différente. Dans l'ensemble, leur perception de ces divers moyens apparaissait plutôt favorable.
- Lors de la première entrevue, les jeunes informateurs de l'école 1 ont fait état de la nécessité de respecter la liberté de choix de chacun, et mentionné l'existence de lois et de règlements permettant de tenir les fumeurs à l'écart et d'encadrer leur pratique, notamment en milieu scolaire. Pour leur part, ceux de l'école 2 ont également mentionné les éléments légaux entourant le fait de fumer dans des lieux publics, dont les écoles. Ils ont aussi parlé des différentes activités de sensibilisation tenues notamment en milieu scolaire, dont celles réalisées dans le cadre de la *Journée sans tabac*.
- À la deuxième entrevue, les informateurs des deux écoles se sont prononcés davantage sur les moyens à développer, ou auxquels ils pourraient prendre part. En fait, à l'école 1, il a été question surtout de multiplier les contraintes pour les fumeurs et de tenir simultanément des campagnes de sensibilisation un peu partout au Québec, et pas seulement à l'école. Un élève croyait qu'il pourrait éventuellement prendre part à l'organisation de telles activités. À l'école 2, les discussions ont porté plutôt sur un niveau d'intervention auquel les élèves ne pouvaient pas participer directement, sinon en subissant ses effets. Ainsi, un élève proposait de remplacer la loi interdisant la vente de cigarettes aux jeunes par une loi interdisant totalement la cigarette.

4.2 L'appréciation des activités

En seconde partie, les entrevues réalisées avec les différents groupes d'informateurs portaient sur leur appréciation des activités auxquelles ils avaient participé. Contrairement à la première partie, l'animatrice a été invitée à se prononcer, au même titre que les élèves et les enseignants, sur la plupart des sous-thèmes abordés. Il s'agit de l'appréciation générale des activités puis, plus spécifiquement, de celle des moyens utilisés et du travail de l'animatrice. Il a été question aussi de l'influence du temps et du contexte sur le déroulement des activités, ainsi que de certaines conditions particulières et des relations établies par l'animatrice avec les différents partenaires du projet.

De cette analyse globale, il ressort que, pour certaines dimensions, la logistique ayant prévalu dans la mise en œuvre du projet pilote dans les deux écoles a influencé l'appréciation des informateurs. Toutefois, à certains égards, les groupes d'informateurs ou des informateurs individuels se rejoignent ou se dissocient indépendamment de cette logistique. C'est le cas, par exemple, à propos de la nécessité d'offrir aux élèves le moins possible d'exposés magistraux, et davantage de moyens pédagogiques captant leur attention ou les amenant à interagir, qui est exprimée dans tous les groupes.

Souvent, aussi, on note des différences de points de vue entre les informateurs d'un groupe spécifique de l'école 2 (élèves et enseignants) et ceux des autres groupes de la même école. Cette fois, les distinctions peuvent se rapporter aux caractéristiques propres à ce groupe d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage, par exemple en ce qui a trait à leurs besoins accrus de recours à des supports visuels pour faciliter leur compréhension des informations transmises. Ou encore, les opinions différentes (souvent plus positives) des informateurs de ce groupe s'expliquaient par le fait que les élèves ont été accompagnés dans les deux premiers ateliers par leur enseignant titulaire.

4.2.1 L'appréciation générale

En premier lieu, le recours à différents angles d'approche a permis d'ébaucher un portrait global de l'appréciation générale des activités par les élèves, les enseignants et l'animatrice qui y avaient participé. Ces principaux angles étaient le niveau de participation aux activités, les éléments qui avaient été les plus aimés ou jugés les plus pertinents, ainsi que les modifications que les informateurs suggéreraient d'y apporter. On y ajoutait, pour la seconde école, l'influence du changement d'enseignants à chaque rencontre sur le déroulement des activités et la continuité entre elles. De toute évidence, d'ailleurs, cette adaptation apportée au projet pilote dans la seconde école

semble avoir influencé son appréciation générale par les différents groupes d'informateurs. Elle marque souvent, mais pas toujours, des différences de points de vue entre ceux des deux écoles.

- On note, dans *l'appréciation générale* des activités par *les élèves*, des différences significatives entre ceux des deux écoles, mais aussi entre ceux des différents groupes de l'école 2.
 - Dans l'ensemble, les jeunes informateurs de l'école 1 ont exprimé une appréciation positive des activités du programme V.I.F. et considéré qu'elle était plutôt partagée par les autres élèves de leur groupe. Ils ont jugé que ces activités étaient entraînantes et non basées essentiellement sur la transmission d'informations, et qu'une majorité y avaient accordé une participation élevée.
 - À la seconde école, l'appréciation variable des activités du programme V.I.F. dépendait des groupes d'élèves, et était associée selon les cas au contenu transmis ou aux moyens utilisés pour le faire. Elle était très positive dans un groupe (contenu et moyens), mitigée dans un autre (améliorations jugées nécessaires, surtout dans les moyens) et plutôt critique dans le troisième (contenu jugé répétitif). Quant au niveau de participation des élèves, il a été estimé entre « moyen » et « élevé » dans le groupe le plus enthousiaste face aux activités, alors que les informateurs d'un autre groupe ont plutôt fait état d'une participation « faible » à « moyenne », associée au fait que ces activités ne les auraient pas suffisamment fait « bouger ». Des élèves ont aussi parlé de la participation des enseignants. Certains l'ont jugée positivement (participation aux échanges au même titre que les élèves), et d'autres moins (présence effacée, participation surtout limitée à la discipline).
- Chez *les enseignants* des deux écoles, *l'appréciation générale des activités* du projet V.I.F. était plutôt positive dans l'ensemble, malgré quelques nuances exprimées.
 - Pour celui de l'école 1, la participation de ses élèves à ce projet pilote avait constitué une bonne expérience et une occasion de réflexion sur le tabagisme dans leur environnement familial et leur propre capacité d'influence à cet égard.
 - À l'école 2, les enseignants d'un groupe se sont attachés à décrire le contenu transmis dans les différentes rencontres, bien qu'ils n'aient pas participé personnellement à chacune. Puis, ils ont identifié certaines lacunes qu'il leur apparaissait pertinent de corriger (contenu et moyens), notamment pour mieux

adapter ce contenu aux particularités d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage. Dans les autres groupes, les informateurs ont signifié leur appréciation de la qualité du programme, notamment celle de son contenu. Ils se sont aussi exprimés à propos de leur propre participation aux activités, dont ils ont estimé le niveau entre « moyen » et « élevé ». Des informateurs ont souligné que leur participation ne s'était pas limitée à prendre en charge la discipline, mais qu'ils avaient à l'occasion répondu aux questions comme les élèves, ou qu'ils étaient intervenus dans la présentation du contenu, répondant ainsi à l'invitation que leur avait faite au départ l'animatrice.

- En ce qui concerne *l'animatrice*, son **appréciation générale des activités** qu'elle avait conçues et animées a été discutée en lien avec sa passion pour le sujet, la collaboration obtenue des enseignants, ainsi que certaines difficultés s'étant présentées. Autrement dit, même si la situation était apparue plus favorable à l'école 1, son appréciation demeurerait positive à l'égard des deux écoles, puisque les difficultés pouvaient être transformées en défis et occasions d'amélioration.
- Après la fin des activités du projet pilote à l'école 1, l'animatrice avait déjà identifié des améliorations à y apporter, malgré un intérêt et une compréhension générale observés de la part des jeunes. Elle signalait notamment que certains éléments de contenu lui étaient apparus plus faciles à transmettre que d'autres. En ce qui concerne l'école 2, elle s'est montrée satisfaite de la collaboration obtenue des enseignants, même si plus d'un avait accompagné chaque groupe d'élèves. Elle précisait qu'elle avait directement invité chacun à participer activement aux activités avant chaque rencontre, et que la plupart avaient « fait de leur mieux » malgré leur manque d'information sur les rencontres précédentes. Quant à la participation des élèves, elle soulignait que celle obtenue des élèves présentant des difficultés d'apprentissage avait été spécialement bonne. Elle avouait aussi que certains groupes avaient été plus difficiles à animer que d'autres, notamment pour des questions d'horaire, et que plusieurs élèves ne s'étaient pas suffisamment préparés pour la présentation visuelle de la dernière rencontre.
- Pour ce qui est des difficultés auxquelles l'animatrice avait fait face et qui avaient influencé son appréciation générale du déroulement des activités, celles-ci tenaient à divers aspects. Parmi ceux-ci, on retrouve des éléments de contenu (thème de la physiologie, et ceux demandant aux élèves des efforts de réflexion), et d'autres se rapportant davantage aux moyens utilisés ou à la façon de les utiliser (surabondance de matériel pour le temps disponible, temps limité pour les mises en situation, discussions peu développées dans les enquêtes, formulation des questions à améliorer, etc.).

L'appréciation générale des activités a été précisée par la suite à partir des **éléments les plus et les moins aimés** par les élèves et ceux qui ont été jugés **les plus et les moins pertinents ou intéressants** par les enseignants et l'animatrice. À cet égard, les points de vue des différentes catégories d'informateurs et des informateurs individuels au sein d'une même catégorie sont apparus relativement variés, mis à part pour les différents groupes d'élèves. En fait, on retrouve aussi, parmi les enseignants et chez l'animatrice, une référence à la préoccupation principale des élèves : qu'on leur propose des activités qui captent leur attention ou les mettent en action.

- Dans l'ensemble, **les élèves** des deux écoles ont témoigné de leur préférence pour le recours à des moyens pédagogiques ou à des supports visuels stimulant davantage leur attention que le recours à l'exposé magistral.
 - De façon plus précise, les préférences des élèves ont porté, selon les cas, sur les extraits vidéo de l'organisme *De Facto* (écoles 1 et 2), le travail de réalisation d'un sketch pour la dernière rencontre (école 2), ainsi que les mises en situation (école 2). Il faut noter que, dans un groupe, les élèves ont affirmé avoir aimé le plus le spectacle *In Vivo*, présenté en parallèle des activités du programme V.I.F. (école 2).
 - D'autre part, les aspects les moins appréciés par les élèves des deux écoles se rapportent aux moments où l'animatrice livrait un contenu informatif sous la forme d'un exposé magistral. Dans le groupe de l'école 1, les informateurs ont parlé à cet effet de « temps morts ». Pour leur part, ceux de l'école 2 ont plutôt identifié des ateliers précis qu'ils avaient trouvés plus longs ou plus ennuyants. Selon les cas, c'était surtout le premier ou le deuxième. Dans un groupe de l'école 2, des élèves ont affirmé qu'ils n'avaient pas aimé les sketches qu'il fallait préparer pour le quatrième atelier.
- Du côté **des enseignants**, les éléments jugés les plus pertinents ou intéressants avaient trait, soit à ce qu'ils avaient pu apporter à leurs élèves, soit à ce qui avait pu susciter le plus leur intérêt. Aucune tendance marquante n'a été observée à ce sujet. Par ailleurs, les enseignants ont davantage associé les éléments qu'ils trouvaient les moins pertinents ou intéressants à un critère d'adéquation entre le contenu et les moyens utilisés pour le transmettre aux groupes d'élèves auxquels on s'adressait.
 - Les éléments jugés les plus pertinents ou intéressants étaient variés. Il s'agissait, selon les cas, de : l'apport d'information (école 2), la prise de conscience de leur pouvoir d'action suscitée chez les élèves (école 1), les liens établis entre le contenu transmis et le vécu des élèves (école 2), certains éléments de contenus

ou moyens spécifiques ayant retenu l'attention des élèves (école 2), et le niveau de langage employé (école 2).

- Quant aux éléments considérés les moins pertinents ou intéressants, ils étaient aussi assez variés. C'était, selon les enseignants : les périodes trop longues lors desquelles on demandait seulement aux élèves d'être attentifs sans intervenir (école 1), le recours à trop d'informations statistiques et la façon de les présenter (école 2), le recours aux mises en situation et la façon d'exploiter ce moyen pour tenter de dynamiser les élèves (école 2), ainsi que les attentes trop élevées par rapport aux capacités des élèves dans le cadre des mises en situation du deuxième atelier (école 2).
- Pour sa part, *l'animatrice* a identifié des éléments différents comme étant les plus et les moins pertinents ou intéressants, en lien avec l'expérimentation du projet pilote dans la première, puis dans la seconde école. On peut penser que cet état de fait s'explique par un contexte différent prévalant dans la mise en œuvre des activités pour chacun des deux cas.
 - À l'école 1, l'animatrice considérait que l'élément le plus pertinent ou intéressant était le fait que les jeunes participaient bien aux activités, en étant intéressés et « en action ». À l'autre école, elle avait trouvé particulièrement intéressant d'observer la façon de réfléchir des jeunes à l'égard du thème des influences. Elle avait également apprécié, de l'expérience de l'école 2, l'implication des enseignants et la possibilité qu'elle avait eue d'observer leurs interactions avec leurs élèves et les méthodes différentes qu'ils utilisaient pour les mobiliser et les intéresser.
 - Ce que l'animatrice avait identifié comme point faible à l'école 1 se rapportait aux activités comportant un volet d'écriture qui exigeait que les élèves organisent leur pensée et fassent consensus en groupe. Quant aux éléments qui lui étaient apparus plus problématiques à l'école 2, c'était plutôt sa confrontation à des élèves dérangeants dans certains groupes, la motivation limitée de certains élèves liée au fait que les travaux demandés dans le programme V.I.F. ne soient pas évalués et notés au bulletin, ainsi que la relative obligation dans laquelle elle s'était retrouvée de s'ajuster aux préférences des enseignants qui avaient décidé de transformer le travail d'équipe en travail individuel.

À propos de *ce qu'il faudrait changer dans les quatre rencontres*, la majorité du contenu abordé à ce sujet avait trait aux moyens utilisés et sera donc discuté à la section suivante. Dans les prochains paragraphes, seuls quelques constats généraux seront mentionnés. Ils ont été surtout exprimés par l'animatrice.

- Un des groupes d'**élèves** de l'école 2 se distinguait par le fait que, selon ses informateurs, aucun changement aux activités du programme V.I.F. ne leur semblait nécessaire.
- Quant à **l'animatrice**, elle a identifié quelques changements principaux qu'elle souhaiterait voir apportés aux activités du programme V.I.F. Il s'agissait d'évaluer et de noter les travaux réalisés par les élèves, de limiter à un ou deux le nombre d'enseignants accompagnant chacun des groupes au fil des quatre ateliers, ainsi que d'organiser une rencontre obligatoire préintervention avec tous les enseignants participants.

Enfin, **la continuité entre les rencontres** a été abordée seulement avec les informateurs de l'école 2, en raison de la participation successive, dans ce deuxième cas, de plusieurs enseignants accompagnant chacun des groupes d'élèves. À cet égard, dans l'ensemble, les différents groupes d'informateurs s'entendaient pour juger que le changement d'enseignants ne facilitait pas la continuité entre les activités, et que des lacunes avaient été observées dans la transmission d'informations d'un enseignant à l'autre. Ils ont, toutefois, apporté des nuances laissant entendre que le recours à un seul enseignant ne suffirait pas pour garantir leur participation enthousiaste, un meilleur déroulement des activités, ainsi qu'un intérêt et une participation accrus chez les élèves.

- Parmi **les élèves**, les informateurs des divers groupes ont exprimé des points de vue différents sur le fait de changer d'enseignants selon les rencontres. Certains ont jugé qu'ils étaient peu affectés par cette situation, d'autres qu'ils préféreraient être accompagnés par le même enseignant quand celui-ci est lui-même intéressé par le sujet et qu'il assure une bonne dynamique de groupe. Des élèves ont aussi considéré que les enseignants les ayant accompagnés successivement n'étaient généralement pas au courant du contenu et du déroulement des ateliers précédents, et que certains avaient manifesté peu d'intérêt pour ce projet pilote.
- Dans les propos **des enseignants** à ce sujet, une distinction était perceptible entre l'idéal dans la façon de procéder pour assurer la continuité entre les quatre ateliers, la situation vécue avec ses lacunes, et ce qu'il serait possible d'aménager pour améliorer la situation. Par exemple, des enseignants ont jugé que l'idéal serait de compter sur un seul enseignant pour toutes les rencontres avec un même groupe. Pour ce qui est des contraintes ou lacunes mentionnées pour expliquer les difficultés qui s'étaient présentées, les principales concernaient la non-transmission intégrale du *Guide de l'enseignant* et des outils associés (questionnaires accompagnant les enquêtes) d'un enseignant à l'autre, ainsi que l'absence de précisions dans les instructions destinées à ces derniers. Quant aux solutions envisagées, il a été

question de brèves rencontres entre les enseignants accompagnant successivement un même groupe d'élèves, de manière à mieux assurer le relai, et de la possibilité de regrouper au moins les deux dernières rencontres afin qu'un même enseignant y participe avec ses élèves.

- Du point de vue de *l'animatrice*, son expérience avec l'école 2 l'amenait à considérer que le recours à un seul enseignant pour accompagner successivement les quatre ateliers demeurerait l'idéal à viser. Selon elle, cela favoriserait la prise au sérieux, des activités de V.I.F. par les élèves, celles-ci apparaissant davantage intégrées à leur programme scolaire.

4.2.2 L'appréciation des moyens utilisés

L'appréciation des moyens utilisés dans le cadre des ateliers V.I.F. pour transmettre le contenu informatif et susciter des réactions chez les élèves a donné lieu à de longues discussions. Les élèves, les enseignants et l'animatrice ont, du moins, montré un intérêt particulier pour cet aspect concret du projet pilote, et plusieurs étaient prompts à suggérer des pistes d'amélioration. D'ailleurs, comme il a été mentionné précédemment, du point de vue des différents informateurs, *les principaux changements* qu'il fallait apporter ou qui avaient déjà été apportés au programme V.I.F. concernaient justement les moyens utilisés pour transmettre le contenu.

- Pour *les enseignants*, les changements qu'il faudrait apporter au programme V.I.F. consistaient à ajouter plus de supports visuels, d'exemples et d'activités interactives, ainsi qu'améliorer la formulation des questions des enquêtes. Quant aux changements déjà apportés, ils concernaient principalement le travail d'équipe remplacé par du travail individuel ou adapté à leurs façons de faire par la majorité d'entre eux. D'autres changements plus mineurs amenés par les enseignants visaient surtout à mieux supporter l'animatrice dans son travail : former eux-mêmes les équipes pour les projets finaux, demander aux élèves de lever leurs mains, leur proposer des exemples.
- Pour sa part, *l'animatrice* jugeait utile d'améliorer le matériel écrit transmis aux enseignants et la formulation des questions adressées aux élèves. Quant aux modifications qu'elle avait déjà faites, elles demeuraient mineures : recours facultatif à des objets dans les mises en situation, réduction du nombre de mises en situation dans le second atelier, ajouts d'exemples dans la fiche synthèse du troisième atelier.

On note également que les informateurs des deux écoles ont eu tendance à mettre en évidence les mêmes principales forces et lacunes au sujet des moyens utilisés en vue de transmettre le contenu dans le cadre du projet pilote, malgré une appréciation générale de ce dernier plus favorable à l'école 1. Dans certains cas, l'animatrice semblait se ranger à leur opinion (nécessité de limiter les exposés magistraux, aspect facultatif des petits objets associés aux mises en situation). Dans d'autres, elle insistait pour maintenir certains aspects du projet conformes à sa conception initiale (travail d'équipe et discussions).

Dans les prochains paragraphes, les propos des informateurs sur les principaux moyens utilisés dans le cadre du projet pilote V.I.F. seront présentés successivement, de façon un peu plus détaillée.

Dans l'ordre chronologique du déroulement du projet pilote, *les enquêtes* prises en charge par un enseignant constituaient une activité préparatoire à chacun des trois premiers ateliers animés par l'infirmière. Les différents informateurs des deux écoles n'ont pas remis en cause le recours à ce moyen. Cependant, plusieurs ont signalé la nécessité d'améliorer les outils qui y étaient associés.

- *Des élèves* ont apprécié les interactions avec l'enseignant ayant eu lieu à cette occasion (école 1) et le fait qu'il avait été possible d'y apprendre des choses (école 2). Certains ont considéré qu'il faudrait améliorer la formulation des questions adressées aux élèves et leur fournir des pistes de réponses ou des exemples permettant de les orienter dans la façon de répondre (écoles 1 et 2).
- Pour *les enseignants*, les commentaires à ce sujet ont davantage été exprimés en lien avec les moyens associés : notamment les questionnaires adressés aux élèves, le travail d'équipe ainsi que la discussion et les échanges. Comme les élèves, ils étaient d'avis qu'il fallait améliorer la formulation des questions auxquelles les élèves devaient répondre et des hypothèses associées, et également y ajouter une note explicative pour faciliter leur compréhension des attentes (école 1). Il a été mentionné également qu'il serait utile de préciser, dans le *Guide de l'enseignant*, le degré de latitude dont chacun pouvait disposer, notamment en ce qui concerne la possibilité d'adapter à sa convenance le travail d'équipe initialement prévu (école 2).
- Pour sa part, l'animatrice avait signifié, dès la première entrevue d'évaluation, qu'elle jugeait nécessaire de conserver le recours aux enquêtes dans le programme V.I.F. À son avis, ce moyen préparatoire contribuait à lui faciliter la tâche lors de sa propre animation, et il faisait de l'enseignant un véritable partenaire dans la démarche auprès de ses élèves.

Parmi les divers moyens abordés, *le travail d'équipe* et son corollaire, *le travail individuel*, ont constitué un thème clé des propos des informateurs, et ce, dans les deux écoles. À cet égard, on note des points de vue relativement opposés ou du moins marqués selon le type d'informateurs. À la lumière de l'analyse, on peut penser qu'une approche flexible, adaptée à chaque contexte et aux acteurs en présence, pourrait constituer une voie de solution intéressante.

- Les informateurs les plus favorables au travail d'équipe étaient *les élèves* et *l'animatrice*. Pour les premiers, il apparaissait plus plaisant de travailler avec des amis, et les échanges permettaient de comparer les réponses en vue de retenir les meilleures (école 2). De son côté, l'animatrice insistait sur le but poursuivi en recourant à ce moyen, soit de susciter « le partage dans la réflexion », autrement dit les échanges avec les élèves. À son avis, il demeurait plus difficile d'atteindre ce but en remplaçant le travail d'équipe par du travail individuel, même si certains groupes d'élèves pouvaient avoir tendance à transformer ce genre d'exercice en perte de temps.
- Pour leur part, *les enseignants* ont, selon les cas, adopté une approche carrément réfractaire au travail d'équipe (école 2), ou encore une ouverture partielle ou conditionnelle (écoles 1 et 2). Plusieurs ont souligné que ce moyen pédagogique n'était pas recommandé au niveau 1^{re} secondaire (école 2), certains ont déclaré qu'il était d'emblée exclu de leur classe à tel point qu'ils l'avaient unilatéralement remplacé par du travail individuel (école 2), et d'autres ont expliqué des solutions de compromis entre le travail d'équipe et le travail individuel qu'ils avaient appliquées ou qu'ils jugeaient pertinentes (écoles 1 et 2).

Les informateurs des deux écoles ont aussi accordé une certaine importance aux divers *outils de support visuel* utilisés dans le cadre des activités du projet pilote. Dans l'ensemble, ceux-ci étaient jugés nécessaires pour susciter et retenir l'attention des élèves. En fait, souvent, les informateurs ont eu tendance à opposer ensemble le recours à de tels outils et à des *méthodes interactives* à *l'exposé magistral*. En général, ils privilégiaient les deux premiers moyens.

- Dans l'ensemble, *les enseignants* ont considéré qu'il fallait « montrer des choses aux élèves » pour capter leur attention, les faire réagir sur le sujet et les empêcher de décrocher en raison de « longueurs de discours » (école 1), et également pour faciliter le maintien de la discipline (école 2). En outre, cette nécessité s'avérait encore plus marquante, selon eux, pour un groupe d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage, auprès desquels il fallait limiter le recours à des éléments abstraits comme des « pourcentages » (école 2). Des *élèves* d'un groupe régulier ont eux-mêmes suggéré de recourir à un PowerPoint ou un diaporama pour

présenter ce type de données (école 1). Plusieurs élèves ont exprimé leur ennui et leur tendance à « se déconnecter » ou s'endormir dans les situations où on leur demandait de seulement écouter, alors qu'ils ressentaient le besoin de « bouger » (écoles 1 et 2) ou qu'ils affirmaient apprécier le recours à davantage de support visuel (école 2).

- Cela dit, pour **les élèves** et **les enseignants** des deux écoles, tous les outils de support visuel employés ne semblaient pas représenter le même intérêt, ou du moins, ils n'apparaissent pas avoir été toujours utilisés de façon optimale. D'abord, tous ont particulièrement apprécié les capsules vidéo de l'organisme *De Facto* qui leur avaient été présentées. À cet égard, le moyen autant que le contenu « percutant » transmis semblaient avoir retenu l'attention des élèves (écoles 1 et 2). Ensuite, les images de poumons malades (écoles 1 et 2) et les produits ménagers utilisés pour illustrer les éléments toxiques contenus dans le tabac (école 2) ont été le plus souvent appréciés. Quant aux petits objets et aux images utilisés dans le cadre des mises en situation, leur intérêt est apparu moins grand et des suggestions ont été émises pour en améliorer la pertinence et l'emploi (écoles 1 et 2).
- En ce qui concerne les activités plus interactives, on peut ranger dans cette catégorie les mises en situation ainsi que les sketches que les élèves étaient invités à créer et à présenter lors du dernier atelier. À cet égard, pourtant, les opinions des informateurs étaient partagées. Les mises en situation ont suscité des commentaires critiques de la part de certains **enseignants** qui comprenaient mal le but de l'exercice (école 2) ou jugeaient que ce moyen était mal exploité (écoles 1 et 2). Pour leur part, **des élèves** ont signifié avoir aimé ces activités pour leur caractère actif et parce qu'elles aidaient à comprendre des choses (école 2). Quant aux sketches, plusieurs des **jeunes informateurs** avaient laissé entendre qu'ils avaient apprécié leur participation à cette activité (école 2). Toutefois, c'était tout à fait le contraire dans un groupe où ils avaient plutôt observé un manque d'enthousiasme des élèves (école 2). Du point de vue **des enseignants**, aucune critique fondamentale n'a été émise concernant les sketches. À l'école 1, on constatait que les élèves y avaient bien participé. À l'école 2, où aucun informateur n'avait été présent au dernier atelier, on identifiait surtout quelques pistes d'amélioration : manque de temps accordé aux élèves pour produire cette création, difficulté d'application pour les élèves timides, disponibilité limitée du matériel informatique, besoin de clarifier les consignes. **Des élèves** ont mentionné avoir apprécié les questions et devinettes qui leur avaient été adressées (école 1). Enfin, **des enseignants** ont suggéré d'ajouter des exercices « de manipulation » et de tri d'objets, comme des boîtes de cigarettes (école 2).

- **Les discussions et les échanges** peuvent aussi être considérés comme un des moyens interactifs employés dans le cadre du projet pilote V.I.F. Celles-ci étaient associées notamment aux enquêtes et au travail d'équipe, déjà abordés dans les paragraphes précédents. On note, toutefois, que **des élèves** ont affirmé spécifiquement qu'il n'y avait pas eu d'échanges avec l'animatrice au cours des ateliers (école 2). D'autre part, les propos **des enseignants** laissent entendre que la transformation du travail d'équipe en travail individuel, telle que décidée dans certains groupes, n'excluait pas pour autant les échanges avec les élèves (école 2).
- Pour sa part, **l'animatrice** s'est montrée d'accord avec beaucoup des propos des différents informateurs sur ces questions de recours à du support visuel, des moyens interactifs et de l'exposé magistral. Elle reconnaissait que les élèves appartenaient à une génération très associée aux moyens de communication technologiques et qu'il fallait y avoir recours avec eux. Elle constatait que des moyens tels l'objet poumon, les affiches et le bac de produits d'entretien domestique « fonctionnaient bien » aussi. Elle laissait entendre qu'il serait possible d'ajouter éventuellement d'autres outils de support visuel, et que ceux-ci étaient utiles notamment pour susciter de bonnes discussions avec les élèves. À son avis, d'ailleurs, les discussions devaient demeurer un élément central du projet V.I.F., celui-ci visant tout autant à améliorer le jugement critique et la confiance en soi des élèves qu'à leur transmettre de l'information.

4.2.3 L'influence du temps et du contexte

Quelques éléments liés au temps et au contexte ont été identifiés par les informateurs comme ayant pu influencer le déroulement des activités de V.I.F. Il a été question de la durée de chaque rencontre, puis de leur organisation logistique (nombre et étalement des rencontres, moment de leur tenue dans l'année). Quant aux éléments de contexte, il s'agissait surtout de circonstances particulières, plutôt imprévues, ayant pu affecter, positivement ou négativement, le déroulement des activités.

Dans l'ensemble, l'analyse montre que ces dimensions touchent une corde sensible du programme pour plusieurs informateurs. Il semble, en effet, qu'en milieu scolaire, le temps de cours constitue une denrée précieuse, mais elle peut être considérée de différentes façons. Pour certains, elle apparaissait comme une ressource rare et difficilement négociable (la plupart des enseignants responsables d'une seule matière académique, surtout à l'école 2). Pour d'autres, elle pouvait être négociée, les conditions de leur pratique semblant pouvoir intégrer une certaine souplesse (l'enseignant de l'école 1, le titulaire du groupe présentant des difficultés d'apprentissage). Pour d'autres encore, le temps accordé au programme V.I.F. semblait présenter une nature plus élastique, selon l'intérêt que l'animatrice et le

contenu transmis arrivaient à susciter (les élèves). En conséquence, il demeure difficile de dégager de cette analyse un modèle unique et « idéal » d'organisation logistique du programme V.I.F. en ce qui concerne sa dimension temporelle. Une approche souple, adaptée à chaque milieu ou aux particularités de certains groupes, pourrait s'avérer indiquée.

En premier lieu, la plupart des informateurs ont jugé que **la durée de chaque rencontre**, soit une période de cours habituelle de 75 minutes, était adéquate. Cependant, des nuances à ce sujet ont été apportées par des informateurs des différents groupes.

- **Les élèves** de l'école 1 et ceux d'une classe présentant des difficultés d'apprentissage (école 2) ont jugé appropriée la durée des rencontres. Dans les autres groupes, les élèves ont plutôt fait état d'une durée relative, liée à leur perception de la longueur de chaque rencontre. Ainsi, quand le contenu leur apparaissait plus ennuyant, notamment parce qu'il était transmis essentiellement par le moyen de l'exposé magistral, ils avaient tendance à juger que la durée de la rencontre n'était pas adéquate, c'est-à-dire qu'elle leur apparaissait trop longue (école 2).
- De même, au-delà de la durée « formelle » de ces rencontres, qui leur apparaissait à la base adéquate, **des enseignants** ont constaté que la situation n'était pas la même dans tous les groupes. Celle-ci semblait dépendre notamment de l'intérêt manifesté par les élèves et de leur enthousiasme à participer, de telle sorte que parfois l'animatrice avait manqué de temps pour transmettre tout le contenu préparé (école 1), et que d'autres fois, au contraire, il y avait eu des moments vides à la fin de certaines rencontres (école 2). Après l'expérimentation du projet pilote dans la première école, **l'animatrice** était également d'avis qu'elle devrait songer à réduire son contenu en tablant sur le plus important, vu le temps consacré aux échanges avec les élèves. Par la suite, son expérience dans la seconde école l'amenait à juger qu'une période 75 minutes était le maximum qui pouvait être exigé des élèves pour retenir leur attention, et que cette attention pouvait varier aussi selon les groupes et le contenu de chaque rencontre.

D'autres aspects liés au temps abordés avec les informateurs concernaient ce qu'on pourrait appeler **l'organisation logistique des rencontres**. Il a été question du **nombre de rencontres**, de leur **étalement** et du **moment dans l'année** lors duquel elles avaient eu lieu.

- Parmi *les élèves*, les avis ont été partagés à l'égard du *nombre de rencontres*. Certains ont jugé que quatre était un nombre adéquat, mais qu'il n'aurait pas fallu en ajouter davantage, sinon « *ça aurait été de la répétition* » (école 1). Selon d'autres points de vue émis, un nombre moindre de rencontres aurait été suffisant pour transmettre le contenu important (école 2), ou aurait été intéressant d'ajouter des rencontres pour permettre aux élèves d'apprendre plus de choses (école 2). Par ailleurs, seuls les élèves de l'école 1 se sont exprimés à propos de *l'étalement des rencontres*. De leur point de vue, le laps de temps de deux semaines observé entre chacun des ateliers avait été adéquat. Quant au moment dans l'année où s'étaient déroulées les activités, aucun élève n'a abordé cet aspect.

- Le point de vue *des enseignants* était partagé au sujet des différents aspects liés au temps.
 - À l'égard du *nombre de rencontres*, deux volets de la question ont été soulevés. Ainsi, l'attention des informateurs s'est portée surtout, soit sur le temps nécessaire pour transmettre le contenu visé, soit sur la somme de temps que le programme exigeait des enseignants, soit sur une combinaison des deux aspects. Selon les cas, des informateurs ont jugé que le contenu pourrait être concentré en un moins grand nombre de rencontres (école 2), ou qu'il faudrait en ajouter une pour permettre aux élèves de mieux préparer les productions visuelles qu'ils devaient présenter à la dernière rencontre (école 2). Dans l'ensemble, les enseignants ont considéré que le programme V.I.F. était exigeant pour eux en ce qui concerne le temps de cours qu'ils devaient y sacrifier, surtout s'il s'agissait pour un même enseignant de participer avec ses élèves à l'ensemble des quatre rencontres (écoles 1 et 2). Il a été noté, toutefois, qu'il semblait plus facile de faire cet effort pour un enseignant accompagnant soit un groupe d'élèves plus performants (école 1) ou un autre présentant des difficultés d'apprentissage, mais ayant déjà été accompagné par un même enseignant pour les matières de base (école 2).

 - Les enseignants se montraient tout aussi partagés à propos de *l'étalement des rencontres*. Certains étaient d'avis qu'il ne faudrait pas les offrir en rafale dans le cadre de périodes de cours successives d'une même matière, ce qui pourrait être plus contraignant pour l'enseignement normal et affecter la motivation des élèves (école 1). Il a été suggéré de les étaler au contraire sur plus d'une étape scolaire (école 2). On mentionnait toutefois qu'il faudrait peut-être, alors, constamment réactiver les connaissances des élèves sur les éléments de contenu abordés précédemment (école 2).

- De même, **le moment dans l'année** lors duquel se sont déroulées les activités a donné lieu à des commentaires divers. Notamment, on recommandait d'éviter les fins d'étapes tout en précisant qu'elles ne coïncidaient pas nécessairement aux mêmes moments pour tous les enseignants et dans toutes les écoles (écoles 1 et 2). Un enseignant a signifié sa préférence pour la tenue des activités à l'automne, période plus propice pour sensibiliser rapidement de nouveaux élèves aux conséquences du tabagisme avant qu'ils n'adoptent cette habitude (école 2). On notait, en outre, qu'en plus des fins d'étapes, on retrouve tout au long de l'année des périodes moins propices à la tenue de telles activités, notamment les semaines précédant le temps des fêtes ou la relâche scolaire (école 2).
- Pour sa part, l'animatrice a signalé lors des deux entrevues qu'elle souhaitait maintenir **l'étalement** des rencontres tel qu'il avait été prévu, soit à des intervalles de deux semaines, avec les enquêtes intercalées. À son avis, cet étalement s'était avéré adéquat.

Pour ce qui est, enfin, des **éléments de contexte** ayant eu à leur avis une influence sur le déroulement des activités du projet pilote, des informateurs parmi **les enseignants** et **l'animatrice** ont identifié seulement un élément positif et un négatif. D'abord, pour des enseignants et pour l'animatrice, la présentation de la pièce *In Vivo* dans une période entourant la tenue des activités du programme V.I.F. est apparue comme « une chance » ou une coïncidence favorable. Par ailleurs, l'animatrice a expliqué comment la survenue d'une tempête de neige avait bousculé l'horaire prévu et obligé à des réaménagements avec la direction de la deuxième école et ses enseignants. Toutefois, elle ajoutait que le milieu s'était quand même bien ajusté à ce contretemps. L'animatrice avait également mentionné, lors de la première entrevue d'évaluation, que l'éventualité d'avoir à s'ajuster à un nouvel enseignant en cours de route, une fois le programme V.I.F. amorcé avec un autre, lui apparaissait comme une situation non facilitante. Elle lui semblait susceptible de déranger son propre confort et peut-être de compromettre la réussite de la démarche.

4.2.4 L'appréciation de l'animatrice

Parmi les sous-thèmes de l'évaluation abordés avec les élèves et les enseignants des deux écoles, on retrouvait leur appréciation du travail de l'animatrice. À cet égard, les points de vue exprimés variaient selon les écoles et selon les groupes d'informateurs. À tel point que, parfois, certains ne semblaient pas décrire la même personne ou avoir participé avec elle aux mêmes activités. En fait, les principaux écarts d'appréciation ont été relevés entre des groupes d'élèves, les enseignants s'étant montrés généralement plus positifs dans leurs propos à ce sujet. C'est tout de même parmi

cette dernière catégorie d'informateurs que quelques pistes d'amélioration ont été proposées concernant certains aspects bien circonscrits du travail d'animation.

- D'abord, **l'appréciation générale** de ce travail de l'animatrice a été nettement plus favorable auprès **des élèves** de la première école et de ceux du groupe présentant des difficultés d'apprentissage qu'auprès des autres groupes de la seconde école. Les premiers ont souligné notamment son dynamisme et sa capacité à capter leur attention. Pour leur part, les autres ont exprimé des critiques variant en fonction des rencontres, et liées au contenu et aux moyens de transmission utilisés. Certains ont mis en cause la constance ou l'intensité de l'enthousiasme et du dynamisme de l'animatrice, qui se serait traduit par une attention et un intérêt pas toujours constants chez les élèves. De même, selon eux, les interactions entre elle et les élèves n'auraient pas toujours été bonnes.
- De façon plus spécifique, **la capacité à expliquer** de l'animatrice a été jugée positivement par les élèves de l'école 1 et ceux du groupe présentant des difficultés d'apprentissage de l'école 2. Pour les premiers, elle expliquait aussi bien les activités que les projets auxquels ils devaient participer, et elle appuyait le contenu qu'elle transmettait par des éléments de support visuel qui aidaient à rendre les informations plus claires. Dans l'autre groupe, il a été mentionné qu'elle faisait tout pour expliquer quand les élèves ne comprenaient pas.
- En ce qui concerne **la capacité d'écoute** de l'animatrice, les élèves de la plupart des groupes l'ont trouvée bonne, voire très bonne. Ils ont mentionné, par exemple, qu'elle posait des questions pour s'assurer que les élèves avaient bien compris (école 1) et qu'elle arrêtait sa présentation pour répondre immédiatement aux leurs (école 2). Dans un groupe, par contre, les informateurs avaient déploré qu'elle ait été plutôt « dans sa bulle », s'en tenant à transmettre le contenu prévu et sans être toujours consciente des mains levées des élèves (école 2).
- Quant à **la discipline**, des élèves ont expliqué qu'elle était prise en charge par l'enseignant plutôt que par l'animatrice (école 1). Ainsi, quand des élèves se montraient turbulents, celle-ci interrompait sa présentation le temps que l'enseignant les invite à se calmer. Les informateurs laissaient entendre que cette collaboration était efficace.
- Pour leur part, **les enseignants** ont témoigné, dans l'ensemble, d'une **appréciation générale** plutôt positive du travail accompli par l'animatrice auprès de leurs élèves. Ils ont ainsi considéré que ça avait plutôt « bien été » avec elle (école 2) et qu'elle avait su établir une bonne relation avec les élèves (école 1). En outre, les

informateurs ont souligné son calme et sa douceur, ainsi que sa bonne connaissance de sa matière (école 2). Plusieurs se sont montrés impressionnés par sa capacité à retenir rapidement les noms des élèves (écoles 1 et 2). En outre, il a été mentionné qu'elle semblait avoir une certaine expérience avec les élèves, puisqu'elle ne se laissait pas impressionner par ceux qui avaient des comportements indisciplinés (école 2). Par contre, quelques bémols ont été émis à propos de son dynamisme, en lien avec une façon de transmettre du contenu moins accrocheur sans recourir à des moyens qui feraient bouger les élèves (école 2).

- **La capacité à expliquer** de l'animatrice a aussi été jugée plutôt positivement par les enseignants, notamment par celui de l'école 1. Selon ce dernier, elle connaissait bien son sujet et savait poser les questions nécessaires. Malgré tout, certains informateurs ont exprimé des suggestions visant à faciliter la compréhension des élèves. Par exemple, il a été mentionné que le niveau de langage employé (« pas bébé ») était adéquat, mais qu'il faudrait l'accompagner d'un effort de vulgarisation pour s'assurer qu'ils captent mieux tout le contenu (école 2). On a aussi suggéré à l'animatrice qu'elle améliore sa façon de transmettre ses consignes aux élèves, notamment en ce qui a trait à la production visuelle qu'ils devaient réaliser (école 2)
- Les enseignants ont aussi émis des commentaires à propos de **la capacité d'écoute** de l'animatrice. Dans l'ensemble, ils ont considéré qu'elle était à l'écoute des élèves (écoles 1 et 2) et des enseignants (école 2). Auprès des premiers, elle s'assurait de bien comprendre ce qu'ils veulent dire (école 1), elle leur laisserait le temps de réfléchir avant de poser leurs questions (école 2), et sa douceur et son calme pourraient être considérés par eux comme une attitude de non-jugement (école 2). Par rapport aux enseignants, elle se montrerait disposée à les laisser intervenir quand ils le voudraient pendant ses présentations (école 2), et leur présence en classe contribuerait à favoriser une bonne écoute des élèves (école 2).
- Du point de vue des enseignants, enfin, la prise en charge de **la discipline** n'était pas la seule forme de participation aux ateliers V.I.F. qui leur était demandée par l'animatrice. En général, ils trouvaient cette forme de participation à la fois nécessaire et appréciée par elle (écoles 1 et 2). Plusieurs ont souligné aussi qu'elle avait souhaité les voir prendre part aux discussions et ne pas hésiter à répondre à ses questions et à intervenir pendant son animation (école 2).

4.2.5 Les relations établies par l'animatrice et l'influence de certaines conditions particulières

L'analyse met en évidence des distinctions dans les propos tenus par l'animatrice lors de la première, puis de la seconde entrevues, concernant les relations qu'elle-même avait établies et entretenues, respectivement, avec les enseignants, les élèves et les principaux partenaires du projet pilote V.I.F. Ces distinctions apparaissent directement associées avec les principales conditions particulières qu'elle avait identifiées dans chacune des deux écoles, et qui semblaient avoir eu une influence sur le déroulement des activités de V.I.F.

- **Les conditions particulières** spécifiques au premier cas (école 1) se rapportaient aux particularités des élèves et de l'école. Ainsi, les élèves appartenaient à un groupe plutôt performant de sport-études, d'emblée ouvert aux sujets abordés par le projet pilote V.I.F. De même, l'enseignant ayant accompagné ce groupe d'élèves au cours des quatre rencontres, ainsi que l'école ayant accepté ce type de participation, démontraient une bonne ouverture. Ensemble, ces particularités constituaient des conditions plutôt favorables au bon déroulement du projet pilote. Par contre, les conditions particulières identifiées dans la seconde école apparaissaient moins favorables au bon déroulement du projet pilote. Dans ce deuxième cas, il s'agissait du recours à plusieurs enseignants pour accompagner successivement un même groupe d'élèves. Pour l'animatrice, l'expérimentation de cette situation, différente de ce qui était prévu et souhaité dans le programme initial, confirmait l'importance de s'en tenir le plus possible aux conditions initialement prévues, voire d'en faire une exigence à l'avenir quand il s'agirait d'offrir le programme V.I.F. dans d'autres écoles.
- En ce qui concerne **les relations avec les enseignants**, développées et entretenues par l'animatrice, elles apparaissent, en bonne partie, associées aux conditions particulières propres à la mise en œuvre du projet pilote dans chaque école. En effet, l'animatrice avait souligné combien la bonne collaboration assez étroite obtenue avec l'enseignant de l'école 1 avait constitué, selon elle, un élément clé du bon déroulement des activités dans ce milieu. Elle notait en même temps, à ce moment, que cette situation constituait sans doute un idéal qui ne serait pas nécessairement atteignable dans toutes les écoles. Avant l'expérimentation du projet pilote dans la deuxième école, elle avait émis le souhait de pouvoir au moins rencontrer au préalable tous les enseignants qui allaient se succéder auprès de chacun des groupes d'élèves. L'évaluation a permis de constater que ce compromis n'a pas été réalisé dans le deuxième cas. Il n'avait donc pas été possible, pour l'animatrice, de faire part aux enseignants de cette école de la philosophie globale du programme, ni d'assurer avec eux un suivi entre les rencontres. Malgré tout, cette animatrice faisait état de bonnes relations établies

ponctuellement avec les enseignants de la seconde école, à partir d'un bref échange avec chacun juste avant l'atelier V.I.F. auquel ils devaient participer ensemble. Enfin, elle comptait se montrer plus ferme à l'avenir, et exiger de pouvoir au moins rencontrer au préalable tous les enseignants qui participeraient aux ateliers V.I.F.

- En second lieu, **les relations de l'animatrice avec les élèves**, telles que reflétées dans ses propos, sont apparues un peu plus liées, dans le premier cas, à celles qu'elle avait d'abord pu développer avec l'enseignant. Ainsi, à son avis, celui-ci l'avait aidée à créer des liens avec ses élèves. Dans les deux cas, cependant, l'animatrice a insisté davantage sur les stratégies personnelles qu'elle s'était employée à mettre en œuvre pour arriver à bien interagir avec chacun des groupes. Il s'agissait notamment de mémoriser les prénoms des élèves et de les utiliser; et de les encourager à exprimer leurs idées, ce pour quoi le travail d'équipe lui semblait nécessaire. Selon l'animatrice, les relations développées avec un groupe d'élèves dépendaient beaucoup de ce que la personne dégage et, à cet égard, la confiance, l'écoute et le respect témoignés aux élèves lui apparaissaient importants.
- En dernier lieu, l'animatrice a parlé davantage dans la première entrevue, de façon spécifique, de **ses relations avec les divers partenaires** du projet pilote V.I.F. Il appert tout de même, dans l'ensemble, que ces relations ont été plutôt bonnes dans les deux cas. Celles qui se sont avérées les plus importantes pour le bon déroulement des activités impliquaient la direction de chacune des écoles et son intervenant en toxicomanie. Ainsi, quelle que soit la formule retenue (un seul enseignant ou plusieurs accompagnant chacun des groupes au fil des quatre rencontres), le support et la participation active de ces partenaires clés sont apparus indispensables. Le récit du déroulement des activités, par les enseignants autant que par l'animatrice, permet de penser que la contribution de ces partenaires était nécessaire à la fois pour planifier et organiser la logistique de ces activités et pour apporter des correctifs quand des imprévus l'exigeaient ou que des problèmes se présentaient. D'ailleurs, les propos des enseignants de la seconde école laissaient entendre que, dans ce cas, si elle avait procédé autrement dans la transmission du matériel d'un enseignant à l'autre, l'intervenant en toxicomanie aurait pu aider à assurer une meilleure continuité entre les rencontres. Pour sa part, dans la poursuite du programme V.I.F., l'animatrice comptait adopter une position plus ferme envers la direction de l'école, quant à la nécessité de ne pas multiplier le nombre d'enseignants accompagnant chacun des groupes participants.

4.3 La suite des activités

Deux aspects relatifs à la suite des activités du projet pilote ont été abordés avec *les enseignants* des deux écoles. Il s'agit, d'une part, de leur disposition à parler encore de tabagisme avec leurs élèves et, d'autre part, de leur intérêt à participer à nouveau au programme V.I.F., si celui-ci était encore offert à leur école. On peut noter, d'ailleurs, que la plupart des commentaires exprimés par ces informateurs à la fin des entrevues se rapportaient à ce dernier aspect.

Dans l'ensemble, les enseignants ont montré une bonne disposition à l'égard des deux aspects de la suite du projet pilote abordés avec eux. Cependant, l'ouverture manifestée demeurait souvent liée à certaines conditions.

- De façon générale, mais dans le deuxième cas surtout (école 2), les enseignants ont manifesté une ouverture conditionnelle à la possibilité de *parler encore de tabagisme avec leurs élèves*. Selon les informateurs, il était question de ne pas aborder ce sujet de leur propre chef, mais plutôt « si ça adonne » dans le fil d'une conversation ou parce qu'une situation les y conduit. Aucun d'entre eux n'envisageait d'intégrer ce sujet à son contenu académique. Un informateur a mentionné que ses connaissances limitées sur le sujet pourraient l'amener à recommander éventuellement des élèves à des personnes ressources plus compétentes en la matière.
- En ce qui concerne leur intention de *participer encore au programme V.I.F.*, si cette possibilité leur était offerte à l'avenir, l'ensemble des enseignants se sont montrés plutôt bien disposés à cet égard. Pour sa part, l'informateur de l'école 1 laissait entendre que son ouverture personnelle face au programme V.I.F. était liée à sa propre préoccupation envers le tabagisme, laquelle constituait au départ une sorte de prédisposition. Il mentionnait par ailleurs que des questions financières pourraient limiter la possibilité que tous les groupes de 1^{re} secondaire d'une école puissent participer au programme. Quant aux informateurs de la seconde école, ils ont encore une fois posé des conditions à cette éventuelle participation future. On note, par exemple, la non-exigence qu'un enseignant y consacre quatre périodes académiques pour chaque groupe d'élèves ou, au contraire, le souhait qu'un même enseignant puisse participer avec un même groupe d'élèves à la troisième et à la quatrième rencontres. En outre, un informateur de la seconde école avait signalé sa disposition à participer d'une façon différente au programme V.I.F. Ainsi, il proposait ses compétences pour contribuer à y apporter certaines améliorations, notamment en élaborant des situations d'apprentissage faisant en sorte que les travaux réalisés par les élèves dans ce cadre puissent être évalués et notés au bulletin.

- Dans leurs *commentaires supplémentaires*, des informateurs de l'école 2 ont émis quelques nouvelles *suggestions de modifications* pouvant faciliter leur éventuelle participation ultérieure au programme V.I.F. Par exemple, l'un d'entre eux a suggéré de traiter différemment les groupes d'élèves en « intégration scolaire » et les groupes réguliers. Ainsi, il serait possible pour les enseignants des premiers d'accompagner leurs élèves lors de chacune des quatre rencontres, mais pas pour ceux des groupes réguliers. D'autres informateurs ont formulé diverses idées afin que le programme V.I.F. n'empiète pas trop sur le temps de cours : passer tout le contenu en continu lors d'une ou deux rencontres, regrouper tous les élèves à l'auditorium à cet effet, ou encore que l'animatrice suive un même groupe tout un avant-midi.

4.4 Les liens de V.I.F. avec d'autres programmes

En guise d'informations complémentaires, *les enseignants* des deux écoles avaient été invités à donner leur avis sur deux formes de liens entre le programme V.I.F. et d'autres programmes spécifiques. Il s'agissait, d'une part, de son harmonisation avec les programmes de prévention des dépendances et, d'autre part, de son articulation avec le Programme de formation de l'école québécoise. Dans l'ensemble, leur point de vue à ce sujet était positif, moyennant quelques nuances.

- De façon unanime, les enseignants des deux écoles ont considéré qu'il y avait une *continuité ou une complémentarité entre le programme V.I.F. et les programmes de prévention des dépendances*, comme ceux qui sont offerts par l'organisme Uniatox. Ainsi, les sujets abordés n'apparaissent pas identiques ou répétitifs (écoles 1 et 2), et chacun des deux programmes pouvait rejoindre davantage certains élèves plutôt que d'autres (école 2). Par contre, des informateurs ont exprimé des avis différents concernant l'ordre chronologique le plus approprié pour la tenue des deux types de programmes auprès des mêmes élèves. Selon certains, il fallait parler de cigarette d'abord et de drogues ensuite, puisque la consommation de drogue survenait habituellement après celle des cigarettes (écoles 1 et 2). Pour d'autres, c'était le contraire étant donné que la cigarette constitue une dépendance et que celles-ci pouvaient être discutées globalement au préalable, avant que soit approfondie la dépendance au tabac (école 2).
- De même, les informateurs des deux écoles ont laissé entendre, dans l'ensemble, que *le programme V.I.F. et le Programme de formation de l'école québécoise leur semblaient bien articulés*. Différentes explications et nuances à ce sujet ont été exprimées. Certains ont fait référence au texte ou à l'esprit du Programme de formation de l'école québécoise pour essayer de situer à quel volet pouvait être rattaché le programme V.I.F. Il a été question de l'aspect santé-bien-être; de la

mission de l'école québécoise qui consiste à éduquer, mais au sens large; ainsi que de l'appel au jugement des élèves et à leur vécu (école 2). D'autres informateurs ont tenté d'établir des liens entre le programme V.I.F. et des éléments de contenu du programme académique. Ainsi, un enseignant a fait état d'un lien avec le contenu des cours de biologie de 3^e secondaire (école 1), un autre voyait davantage de liens avec le contenu de matières transversales comme l'éthique (école 2). D'autres ont considéré que le contenu du programme V.I.F. pouvait être complémentaire au Programme de formation de l'école québécoise ou au contenu académique qu'il faut transmettre aux élèves, et qu'on pouvait l'accueillir comme « une belle grande parenthèse » à cet égard (école 2).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation d'implantation du projet pilote V.I.F., expérimenté dans deux écoles de la Commission scolaire des Affluents, a permis de faire différents constats. Les principaux se rapportent soit au contenu informatif transmis, soit à divers aspects de la façon de le transmettre. Certains sont plutôt positifs, alors que d'autres suggèrent la nécessité d'apporter quelques améliorations ou, du moins, de porter une attention particulière à des éléments sensibles. Dans l'ensemble, toutefois, les résultats de l'évaluation ne remettent aucunement en question la pertinence du programme V.I.F.

À cette étape finale de l'étude, il s'avère pertinent, pour « boucler la boucle », de revoir ces constats à la lumière des objectifs qui étaient visés par la démarche d'évaluation. Toutefois, compte tenu des résultats obtenus, il apparaît intéressant de situer aussi, en même temps ces constats par rapport à chacun des trois buts du programme V.I.F. lui-même, tels qu'ils étaient formulés dans le document initial de l'été 2010 (Lafrenière et Monette, 2010, p. 3). On peut considérer que ces buts du programme, dans sa version de projet pilote, étaient associés davantage à son contenu qu'à sa forme. Par contre, le libellé des objectifs de l'évaluation (p. 5) semblait accorder plus d'importance à la mise en œuvre des activités qu'au contenu abordé dans ces activités, sauf en ce qui concerne les élèves. Dans les faits, l'évaluation a porté globalement, pratiquement à parts égales, sur le contenu et sur la forme des activités du projet pilote.

CONSTATS AYANT TRAIT AU CONTENU DU PROGRAMME

En premier lieu, le projet pilote visait, auprès des élèves, à ce qu'ils puissent « Éviter l'initiation aux produits tabagiques », ainsi qu'« Exercer leur jugement critique en lien avec la consommation du tabac ». À l'égard de cette clientèle cible, le programme précisait aussi des intentions pédagogiques, autrement dit des éléments de connaissances qu'on souhaitait leur transmettre. Il s'agissait qu'un jeune ayant participé aux activités de V.I.F. puisse, à la fin, identifier : les conséquences sociales du tabagisme pour lui et son environnement social et scolaire, les conséquences du tabagisme à court et à long terme sur la santé et les conditions optimales pour rester en santé, ainsi que les principales influences pouvant l'inciter à fumer et à développer les aptitudes pour résister à ces influences. Le premier objectif de l'évaluation rejoignait en bonne partie ce premier but du programme. Ainsi, concrètement, l'évaluation s'est intéressée aux effets des activités sur les connaissances, les comportements et les intentions des élèves à l'égard de la consommation de tabac. Bien que les informations

à ce sujet aient été obtenues principalement auprès des élèves eux-mêmes, ces effets ont aussi été abordés avec les enseignants.

L'étude a montré qu'au niveau de l'acquisition de connaissances, il demeurait difficile d'attribuer directement et spécifiquement au programme comme des effets, certains éléments d'évolution observés entre le moment préintervention et le moment postintervention. Il appert que, selon les différents informateurs, les élèves étaient déjà relativement sensibilisés aux conséquences du tabagisme sur la santé avant de participer aux activités de V.I.F. Ainsi, les connaissances à ce sujet pourraient avoir été davantage étayées et renforcées que générées par le projet pilote. Il en serait de même pour les attitudes et les comportements adoptés par les élèves face à la cigarette et au cigarillo. En fait, on a vu que leurs connaissances se rapportaient d'abord à leur vécu personnel, qu'elles étaient souvent formulées comme des opinions et qu'elles apparaissaient cohérentes avec les attitudes et les comportements qu'ils affichaient.

Le principal apport « nouveau », en termes de contenu, abordé avec les élèves dans le cadre des ateliers, semble avoir été les considérations ayant trait aux influences sociales incitant à fumer et aux conséquences sociales de cette habitude. Cependant, l'importance accordée à la réflexion et à la discussion sur ces thèmes, en vue de les aider à « exercer leur jugement critique », semble s'être heurtée à différentes limites, dont une capacité d'abstraction encore peu développée à leur âge et la résistance des enseignants au travail d'équipe. En outre, pour ce qui est des connaissances plus « pointues » relatives aux effets physiologiques du tabagisme, il demeure difficile de juger de la durabilité des acquis que les élèves auraient pu faire dans le cadre du projet pilote.

En second lieu, en ce qui concerne les enseignants, le projet pilote V.I.F. avait pour but de les « sensibiliser à la problématique du tabac » et d'« intégrer ce thème dans certaines matières scolaires ». Dans la démarche d'évaluation, ce but correspond en partie au second objectif, portant notamment sur les intentions d'actions futures des enseignants à l'égard de la prévention du tabagisme.

De façon paradoxale, les résultats de l'étude suggèrent que la sensibilisation préalable des enseignants pourrait faciliter leur participation aux activités du programme V.I.F. et aider à leur bon déroulement. En effet, la situation de l'école 1, avec un seul enseignant déjà sensibilisé assurant l'accompagnement d'un même groupe d'élèves au cours des quatre rencontres du programme, a fait figure de conditions idéales à cet égard. De même, des informateurs de la seconde école ont laissé entendre que, justement, les activités se seraient mieux déroulées quand les enseignants participants avaient manifesté des préoccupations envers le tabagisme avant même le début des

activités. Des élèves tendaient à penser, également, que les activités seraient dans l'ensemble plus intéressantes si un de ces enseignants déjà sensibilisés y participait du début à la fin avec un même groupe. Cela dit, l'évaluation n'a pas porté précisément sur les effets du programme sur la sensibilisation des enseignants à la problématique du tabac. Le thème du contenu transmis, bien qu'il ait été jugé de bonne qualité par l'ensemble d'entre eux, a souvent été abordé plutôt en fonction de l'importante quantité de temps qu'un même enseignant pourrait être appelé à y consacrer, surtout s'il devait participer aux quatre rencontres initialement prévues. De là, la proposition de certains enseignants à l'effet de compresser ce contenu en un moins grand nombre de rencontres.

À propos de l'intégration de la problématique du tabac dans certaines matières scolaires, celle-ci ne semblait pas facile à réaliser, notamment en raison du temps requis, prélevé sur le temps normalement consacré à la matière académique. À cela s'ajoutait le fait que les travaux réalisés par les élèves dans le cadre du programme V.I.F. n'étaient pas évalués et notés au bulletin. Pour remédier à cette situation tout en favorisant un bon accueil du programme par les enseignants, il a été suggéré de construire et d'y intégrer des situations d'apprentissage pleinement conçues en fonction du contenu académique propre aux principales matières scolaires.

Par ailleurs, le recours à la stratégie de l'étude de cas a mis en évidence des difficultés quant à la compréhension globale du programme et de sa philosophie lorsqu'on changeait d'enseignant à chaque rencontre. En fait, on a laissé entendre que la continuité déficiente entre les thèmes observée à l'école 2 aurait pu être meilleure si l'animatrice avait pu rencontrer au départ l'ensemble des enseignants pour leur présenter et leur expliquer le programme. Ou encore, on jugeait que des échanges entre les enseignants se succédant pour accompagner un même groupe d'élèves auraient pu améliorer la continuité dans le contenu, au bénéfice de ces derniers.

Enfin, le programme V.I.F. poursuivait également un but particulier concernant les environnements scolaire et social des jeunes. Ce dernier consistait à « Appuyer les acteurs scolaires et sociaux des jeunes dans leurs efforts pour maintenir le non-usage du tabac dans leurs milieux de vie respectifs ». À ce sujet, aucun des objectifs de l'évaluation ne ciblait spécifiquement ce rôle attendu de la part de ces acteurs particuliers.

En fait, l'évaluation s'est intéressée surtout à la contribution des acteurs scolaires en fonction de leur contribution au déploiement du projet pilote. Les informations puisées auprès des enseignants et de l'animatrice ont surtout montré le rôle essentiel que devaient jouer l'intervenant en toxicomanie et la direction de l'école dans la

planification logistique, la mise en œuvre du programme dans le milieu et ses ajustements possibles en cours de route.

À la lumière de ces premiers constats ayant trait au contenu informatif transmis dans le cadre du programme V.I.F., et des pistes de réflexion qui s'en dégagent, quelques recommandations sont formulées. Celles-ci rejoignent en partie une autre série de recommandations, présentées plus loin et touchant plus spécifiquement les modalités de fonctionnement du programme. Il faut considérer les deux séries de recommandations comme étant interreliées.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU PROGRAMME

1. Si l'on souhaite que la participation au programme V.I.F. se traduise chez les élèves par des changements au niveau de leurs connaissances, de leurs attitudes et de leurs comportements envers les produits du tabac, revoir les buts du programme ainsi que les intentions pédagogiques à l'égard des élèves, en prenant en considération ces aspects de façon plus spécifique. Au besoin, mentionner les nuances possibles entre les acquis nouveaux et le renforcement d'acquis déjà présents.
2. Compte tenu de l'importance du temps académique requis par le programme V.I.F. et de l'implication nécessaire de l'enseignant pour son bon déroulement, envisager la construction de situations d'apprentissage intégrées au contenu des principales matières scolaires, et qui seraient évaluées et notées au bulletin. Cette évaluation pourrait porter sur l'acquisition, par les élèves, des savoirs identifiés sous la rubrique des « intentions pédagogiques » du projet pilote, à propos des conséquences sociales du tabagisme, des effets physiologiques à court et à long terme et des influences incitant à fumer (Lafrenière et Monette, 2010a, p. 3).
3. Compte tenu de la connaissance de base que semblent avoir les élèves sur les effets du tabagisme sur la santé, et de la « redondance » du contenu parfois ressentie, réfléchir à la possibilité de compresser le contenu informatif transmis à ce sujet, quitte à réduire le nombre d'ateliers.
4. Continuer à situer le contenu informatif transmis et les thèmes de discussion proposés près du vécu des élèves, de manière à faciliter le développement et l'exercice de leur jugement critique.
5. S'assurer de ne pas proposer aux élèves des thèmes de réflexion et de discussion, ainsi que des questions d'exercice, qui apparaissent trop abstraits en vertu des capacités de leur âge.

CONSTATS AYANT TRAIT AUX MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le second ensemble de constats tirés de l'étude réfère aux modalités de fonctionnement ou de mise en œuvre du projet pilote. De même que pour le contenu, ces considérations plus concrètes sont apparues souvent reliées aux caractéristiques propres aux deux cas. En fait, selon l'école et les informateurs qui y étaient associés, certains constats se rejoignaient, alors que d'autres sont apparus presque diamétralement opposés.

La principale différence entre les deux écoles, rappelons-le, concernait le nombre d'enseignants ayant accompagné un même groupe d'élèves pour les quatre rencontres du programme V.I.F. Dans l'école 1, c'était un seul enseignant, ce qui correspondait aux modalités initialement prévues, soit à la situation jugée idéale, sinon nécessaire, par l'animatrice. Dans la seconde école, par contre, c'était le plus souvent un enseignant différent qui participait à chaque rencontre. Il s'agissait d'un ajustement consenti afin d'adapter le programme aux préoccupations exprimées dans ce milieu quant à une trop grande amputation du temps académique des enseignants. L'exception était représentée par le groupe d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage.

Les constats se rejoignant concernaient principalement la nécessité de limiter les exposés magistraux et d'ajouter davantage d'activités interactives mettant les élèves en action. Dans le même sens, le recours accru à des moyens de support visuel constituait une observation largement partagée par les divers informateurs des deux écoles.

Quant aux constats plutôt opposés, ils portaient notamment sur le nombre d'enseignants idéal ou possible, le recours au travail d'équipe, le niveau de participation des enseignants et le dynamisme de l'animatrice. À ce sujet, en effet, les informateurs ont exprimé des jugements variables, empreints de leurs intérêts propres ou de leurs situations particulières. Ainsi, « l'idéal » de l'enseignant unique accompagnant un même groupe d'élèves pour l'ensemble des quatre rencontres du programme semblait convenir davantage à l'animatrice et aux enseignants de groupes particuliers (élèves plus performants ou en difficulté d'apprentissage). Pour les autres enseignants, il s'avérait que la perspective de devoir participer à quatre rencontres représentait surtout une contrainte. Quant aux élèves, ceux qui avaient été accompagnés par un même enseignant pour toutes les rencontres ou plus d'une avaient apprécié l'expérience, alors que les autres s'étaient montrés plutôt indifférents à cette question. De même, le travail d'équipe était plus favorisé par l'animatrice (objectif de faire discuter les élèves pour qu'ils exercent leur jugement critique) et les élèves (plaisir à être en interaction avec les autres) que par les enseignants (moyen non

recommandé auprès d'élèves de cet âge). Pour ce qui est de la participation des enseignants et au dynamisme de l'animatrice, leur appréciation semblait dépendre davantage de l'expérience que les informateurs avaient personnellement vécue avec eux. Cette expérience, d'ailleurs, pouvait aussi être influencée par leurs caractéristiques personnelles (élèves réguliers, plus performants ou en difficulté d'apprentissage; enseignants sensibles ou pas, au départ, à la problématique du tabagisme), voire leurs personnalités.

En conséquence, il n'est pas facile de proposer des orientations en matière de modalités de fonctionnement, ou des suggestions d'ajustements à ce chapitre, qui puissent convenir à l'ensemble des acteurs concernés par le programme V.I.F. Ainsi, il n'est pas évident d'arriver à satisfaire à la fois tous les élèves, tous les enseignants et l'animatrice, sans compter la direction de l'école et l'intervenant en toxicomanie qui y est attaché. De plus, on pourrait s'interroger sur la part qu'il faut accorder respectivement aux conditions fonctionnelles d'un milieu scolaire et à l'attitude d'ouverture ou pas de ce dernier, lors de l'offre de service et au moment de l'organisation des activités.

Cela dit, il importe de ne pas perdre de vue non plus, au moment d'apporter des ajustements au programme V.I.F., les objectifs et les clientèles qu'il doit viser. Ainsi, il faut garder à l'esprit que des exigences trop strictes des promoteurs du programme V.I.F. quant aux conditions nécessaires pour pouvoir l'offrir dans un milieu scolaire (nombre fixe de rencontres et d'enseignants, notamment), risqueraient d'exclure des écoles, et donc des élèves qui auraient davantage à l'accueillir. Bref, les recommandations suivantes ont été formulées dans une perspective d'adaptation possible. Elles sont présentées de manière à tenir compte de différentes alternatives. Elles laissent aux promoteurs du programme V.I.F. le soin de décider des ajustements qui leur sembleront les plus appropriés, soit pour tous les milieux visés, soit en fonction des particularités de chacun.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

6. Compte tenu de l'importance du temps académique requis par le programme V.I.F., de l'implication nécessaire de l'enseignant pour son bon déroulement, et de l'importance d'assurer une continuité entre les différentes rencontres, envisager la possibilité de compresser le contenu afin de réduire le nombre de rencontres et d'accroître la possibilité qu'un même enseignant puisse participer à toutes les rencontres avec un même groupe d'élèves. Ou encore, regrouper et assurer la participation d'un même enseignant pour les rencontres 1 et 2, et de même avec un autre enseignant pour les rencontres 3 et 4.

7. Idéalement, s'assurer que l'animatrice pourra rencontrer l'enseignant ou les enseignants avant le début des quatre rencontres, afin de lui ou leur présenter l'ensemble du programme et l'approche sur laquelle il est basé.
8. Afin de favoriser la compréhension globale et la continuité entre les rencontres, s'assurer de remettre une copie intégrale du *Guide de l'enseignant*, qu'il peut conserver, à chacun des enseignants qui auront à accompagner un même groupe d'élèves au fil des quatre rencontres du programme. À cet effet, compter éventuellement sur l'aide de l'intervenant en toxicomanie de l'école. Organiser aussi, dans la mesure du possible peut-être avec l'aide du même intervenant, de brèves rencontres « de relai » entre les enseignants se succédant auprès d'un même groupe d'élèves. Éviter le relai prenant la forme exclusive de documents accompagnés d'un petit mot transmis par le moyen des pigeonniers des enseignants.
9. Limiter la longueur des périodes de cours magistral axées sur la transmission d'informations par l'animatrice et tabler principalement sur la mise en action des élèves ou sur les interactions entre eux et l'animatrice et l'enseignant, ainsi que le recours à davantage de moyens de support visuel. Bien que cet aspect concerne tous les groupes d'élèves, y accorder une importance particulière en ce qui concerne ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage.
10. Maintenir le recours privilégié au travail d'équipe afin de favoriser les discussions entre les élèves et l'exercice de leur jugement critique. Préciser les raisons de cette orientation dans le *Guide de l'enseignant*. Statuer sur la liberté de choix et d'adaptation des enseignants quant à cette méthode lors des enquêtes préparatoires aux ateliers qu'ils sont chargés d'animer. Également, pour faciliter la participation de tous, envisager de réduire les équipes à deux ou trois élèves maximum.
11. Dans le *Guide de l'enseignant*, clarifier ou préciser les consignes destinées aux enseignants, autant en préparation des enquêtes (recours au travail d'équipe, modalités des échanges, sens des questions, etc.) qu'en ce qui concerne leur rôle lors des ateliers animés par l'animatrice (en plus du soutien pour maintenir la discipline, possibilité de répondre aux questions au même titre que les élèves, d'intervenir pendant l'animation, etc.).
12. Dans la mesure du possible, exclure la tenue d'un atelier à la dernière période avant un congé ou à la dernière période un vendredi. Idéalement, privilégier les avant-midi, afin de faciliter le travail de l'animatrice et d'améliorer la réceptivité des

élèves. De même, vérifier avec chaque école quand sont prévues les fins d'étape, afin d'éviter de tenir des activités de V.I.F. à ce moment.

13. Réfléchir à la possibilité de tenir les activités de V.I.F. en automne, pour sensibiliser les élèves qui sont nouveaux à l'école, avant qu'ils soient influencés à commencer à fumer.
14. Réfléchir à l'articulation possible, dans le temps, entre les activités du programme V.I.F. et celles des organismes à missions compatibles, comme Uniatox. De même, tenir compte, dans le calendrier de la programmation, de la tenue d'événements portant sur la même thématique, comme la *Journée sans fumée* ou la présentation de la pièce *In Vivo*.
15. Si on envisage d'évaluer et de noter les travaux réalisés dans le cadre des ateliers du programme V.I.F., réfléchir à la notation individuelle ou en équipes (produire chacun un écrit après discussion de tout le monde, ou une production unique conférant la même note à tous). S'assurer que la notation du travail contribue à mieux articuler le programme V.I.F. avec les exigences académiques des matières concernées.
16. S'assurer de pouvoir compter sur un support des partenaires principaux d'une école, autant pour la planification et l'organisation logistique des activités que pour les ajustements en cours de route, advenant des problèmes ou des situations imprévues. En sens inverse, déterminer au départ le degré d'adaptation possible du programme aux conditions fonctionnelles du milieu, dont la disponibilité et l'ouverture manifestées par les acteurs (direction d'école, enseignants, intervenant en toxicomanie).

BIBLIOGRAPHIE

LAFRENIÈRE, Renée, et Sarah MONETTE. *Ateliers V.I.F. Vivre Indépendant de la Fumée, Prévention tabagique au niveau secondaire I*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, 2010a, 32 p.

LAFRENIÈRE, Renée, et Sarah MONETTE. *Ateliers V.I.F. Vivre Indépendant de la Fumée, Prévention tabagique au niveau secondaire I, Guide de l'enseignant*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière, 2010 b, 10 p.

LECLERC, Bernard-Simon, Louise LEMIRE et Céline POISSANT. *La fonction évaluation à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Cadre de référence pour une démarche participative*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/recherche/évaluation, janvier 2000, 65 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Indice de défavorisation par école – 2010-2011*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006, Commission scolaire des Affluents (841 000) écoles secondaires, www.mels.gouv.qc.ca/stat/index.htm, 2011, 1 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Indices de défavorisation*, Québec, www.mels.gouv.qc.ca/stat/Indice_defav/index_ind_def.htm, mise à jour le 28 mars 2012.

PAYETTE, Josée, et Marie-Ève SIMONEAU. *Coup d'œil sur la MRC Les Moulins*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2008, 71 p.

SIMONEAU, Marie-Ève, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation. Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Les Moulins*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 24 p. et Atlas cartographique.

Annexe 1
Lettre d'information aux parents
et formulaire de consentement

Le 9 novembre 2010

**Lettre d'information aux parents
et formulaire de consentement pour la participation de l'élève**

Chers parents ou tuteurs,

Au cours de l'automne 2010 et de l'hiver 2011, un programme d'activités visant la prévention du tabagisme au niveau secondaire 1 est mis à l'essai dans quelques classes de la Commission scolaire des Affluents, dont celle de votre enfant, à l'école des Trois-Saisons. Les organismes responsables de ce programme sont le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Sud de Lanaudière et l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière. Le programme comporte quatre activités dans les classes animées par une infirmière clinicienne en santé scolaire.

Évaluation du programme

Une étude visant à évaluer le programme est également réalisée afin de l'améliorer, si nécessaire, avant de l'offrir prochainement à l'ensemble des classes de secondaire 1 de la commission scolaire. La participation de votre enfant à cette évaluation serait appréciée.

Lors de cette évaluation, deux entrevues de groupe seront réalisées avec trois élèves de la classe de votre enfant. Leurs noms, dont celui de votre enfant, ont été proposés par leur enseignant. Une première entrevue sera réalisée avant la tenue des activités de prévention du tabagisme, et la deuxième sera réalisée après la tenue de ces activités. Les deux entrevues auront lieu à l'école à l'heure du dîner.

Les deux entrevues seront réalisées par une agente de recherche de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'ASSS de Lanaudière. Les questions posées aux élèves viseront à évaluer leur appréciation des activités, et également l'évolution de leurs connaissances sur le tabagisme, et celle de leurs attitudes et de leurs comportements face à la cigarette. Les entrevues seront enregistrées sur cassette audio. Les propos des élèves seront traités de façon confidentielle et anonyme. Cela signifie que personne d'autre que les responsables du projet n'aura accès à l'information transmise par les élèves et que les noms de ces derniers n'apparaîtront pas dans le rapport d'évaluation.

Liberté de participation et de retrait

Les élèves qui participeront à ces deux entrevues devront le faire de façon volontaire. Ils sont donc libres d'accepter ou de refuser de participer.

Avantages et bénéfices

Les élèves qui participeront aux entrevues d'évaluation auront l'avantage de se faire offrir une boîte à lunch santé lors de chacune des deux entrevues de groupe. La possibilité de donner leur opinion sur le programme de prévention du tabagisme auquel ils auront participé en classe pourra aussi être une expérience enrichissante pour eux.

Risques et inconvénients

Les risques et inconvénients liés à la participation à cette évaluation apparaissent assez minimes. Toutefois, si vous désiriez en savoir davantage à ce sujet, vous pouvez téléphoner à la responsable de l'étude, Céline Poissant, au 450-759-1157, poste 4269.

Consentement du parent/du tuteur

Je suis conscient(e) que la participation de mon enfant à cette étude est volontaire. Je suis donc libre d'accepter ou de refuser qu'il y participe.

J'ai lu et compris le contenu du présent formulaire. Je certifie que j'ai eu la possibilité de poser toutes les questions nécessaires à ce sujet et qu'on y a répondu à ma satisfaction. Je sais que je suis libre de choisir que mon enfant (ou l'enfant dont je suis le tuteur) participe à cette évaluation, et qu'il demeure également libre de choisir pour lui-même. Je sais également que je peux décider en tout temps de retirer mon enfant de cette étude.

En foi de quoi, je, soussigné(e), _____, en date du _____, consens à ce que mon enfant (ou l'enfant dont je suis le tuteur) participe à cette étude.

Nom de l'enfant (lettres détachées) : _____

Nom du parent ou du tuteur (lettres détachées) : _____

Engagement des responsables

La responsable de l'évaluation et l'animatrice du programme s'engagent à réaliser cette étude dans le plus grand respect des élèves qui y participeront. Elles s'engagent aussi à préserver l'anonymat de ces élèves et la confidentialité de leurs propos. Enfin, elles s'engagent à se conformer à toutes les règles éthiques nécessaires dans ce type d'étude évaluative.

Signé à _____, le _____.

Céline Poissant, agente de recherche en évaluation
ASSS de Lanaudière

Renée Lafrenière, infirmière clinicienne en santé scolaire
CSSS du Sud de Lanaudière

CL/RL/mc

i:\secretariat-arborescence\5 santé publique\5 200 sre\rapport vif\annexe 1 2011-01-2-formconsentparentscp.doc

Annexe 2
Guide de discussion pour la rencontre préintervention
avec les élèves des deux écoles

**Évaluation des effets sur les élèves d'activités de prévention du tabagisme
expérimentées dans des classes de secondaire I sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide de discussion avec des élèves avant leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Le contenu abordé	Les connaissances sur le tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Que savez-vous des effets du tabagisme sur la santé ? (celle des fumeurs, celle des non-fumeurs ; fumée primaire et secondaire, pollution de l'air, coûts du système de santé, etc.) • Que savez-vous des conséquences sociales du tabagisme ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ pour la personne qui fume (coût financier personnel, norme sociale, modification des loisirs, déplaisirs associés, perte de temps) ⇒ pour le reste de la société (impact sur l'environnement, impact sur la vie sociale, absentéisme au travail, frais hospitaliers, Loi sur le tabac, vente illégale, publicité, hérédité ou apprentissage par modèle) • Que savez-vous des influences qui peuvent inciter les jeunes à fumer ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent inciter les jeunes à fumer ? (influence des compagnies de tabac, celle des médias, celle des familles, celle des amis...) • Que savez-vous des influences qui peuvent encourager les jeunes à ne pas fumer ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent encourager à ne pas fumer ? (influence des médias, celle des familles, celle des amis...) 	15 minutes
	Les attitudes face à la cigarette	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que vous pensez de la cigarette ? Du cigarillo ? 	10 minutes
	Le comportement tabagique	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous avez déjà fumé ? (même quelques puffs, cigarette, cigarillo ou autre chose) • Est-ce que vous fumez actuellement ? (même quelques puffs, cigarette, cigarillo ou autre chose) 	5 minutes
	L'implication dans la lutte au tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que vous croyez qu'on peut poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer ? Donnez-moi des exemples. • Avez-vous déjà posé des gestes pour empêcher des personnes de fumer ? Donnez-moi des exemples. 	5 minutes

Annexe 3
Guide de discussion pour la rencontre postintervention
avec les élèves de l'école 1

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide de discussion avec des élèves après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Le contenu abordé	Les connaissances sur le tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Que savez-vous <u>maintenant</u> des effets du tabagisme sur la santé ? (celle des fumeurs, celle des non-fumeurs ; fumée primaire et secondaire, pollution de l'air, coûts du système de santé, etc.) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des conséquences sociales du tabagisme ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ pour la personne qui fume (coût financier personnel, norme sociale, modification des loisirs, déplaisirs associés, perte de temps) ⇒ pour le reste de la société (impact sur l'environnement, impact sur la vie sociale, absentéisme au travail, frais hospitaliers, Loi sur le tabac, vente illégale, publicité, hérité ou apprentissage par modèle) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des influences qui peuvent inciter les jeunes à fumer ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent inciter les jeunes à fumer ? (influence des compagnies de tabac, celle des médias, celle des familles, celle des amis...) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des influences qui peuvent encourager les jeunes à ne pas fumer ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent encourager à ne pas fumer ? (influence des médias, celle des familles, celle des amis...) 	15 minutes
	Les attitudes face à la cigarette	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que vous pensez <u>maintenant</u> de la cigarette ? Du cigarillo ? 	10 minutes
	Le comportement tabagique	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous fumiez avant les activités de prévention du tabagisme, <u>maintenant</u> avez-vous l'intention de continuer ? • Si vous ne fumiez pas avant les activités de prévention du tabagisme, <u>maintenant</u>, avez-vous l'intention de commencer à le faire ? 	5 minutes
	L'implication dans la lutte au tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Croyez-vous <u>maintenant</u> qu'on peut poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer ? (exemples) • Avez-vous l'intention <u>maintenant</u> de poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer ? (exemples) 	5 minutes

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide de discussion avec des élèves après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
La forme des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous participé activement aux activités proposées lors des quatre rencontres de prévention du tabagisme ? (degré d'implication : élevé, moyen, faible...) • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié les quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce que vous avez le plus aimé ? ⇒ Qu'est-ce que vous avez le moins aimé ? • Est-ce que vous changeriez quelque chose dans une ou l'autre de ces rencontres ? 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous aimé les moyens utilisés dans ces rencontres sur la prévention du tabagisme ? (enquête, travail d'équipe, discussions, créations) 	5 minutes
	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée des activités était adéquate ? 	5 minutes
	Appréciation de l'animatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous apprécié le travail de l'animatrice ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Est-ce qu'elle a bien su capter votre intérêt ? ⇒ L'avez-vous trouvée dynamique ? ⇒ Selon vous, est-ce qu'elle était à votre écoute ? 	5 minutes

Annexe 4
Formulaire de consentement éclairé
pour l'entrevue individuelle avec l'enseignant de l'école 1



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à une entrevue individuelle dans le cadre de
l'Évaluation d'un projet pilote de prévention tabagique au niveau secondaire I
dans deux écoles de la commission scolaire Des Affluents

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer à une entrevue individuelle, en tant qu'enseignant ayant participé au projet pilote de prévention tabagique qui s'est déroulé dans votre classe, au cours de l'année scolaire 2010-2011. Le projet pilote a été réalisé conjointement par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière et la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

L'entrevue est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce projet pilote. Elle vise à connaître votre opinion sur différents aspects de cette expérience, notamment votre appréciation des activités réalisées et de leurs effets sur vos élèves.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. Votre nom ne sera jamais rendu public dans les rapports d'évaluation produits et vos propos demeureront confidentiels.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée. Les seules personnes qui auront accès à ce contenu seront les membres de l'équipe d'évaluation, soit la responsable de l'étude et une secrétaire affectée à la transcription. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2011.

Enseignant/enseignante

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière

Annexe 5
Guide d'entrevue individuelle
avec l'enseignant de l'école 1

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec les enseignants après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Appréciation des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous participé activement aux activités proposées lors des quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? (degré d'implication : élevé, moyen, faible...) • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié les quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le plus intéressant ou pertinent? ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le moins intéressant ou pertinent? • Est-ce que vous changeriez quelque chose dans une ou l'autre de ces rencontres ou activités ? 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé appropriés les moyens utilisés dans ces rencontres sur la prévention du tabagisme ? (enquête, travail d'équipe, discussions, créations) • Avez-vous trouvé appropriés les outils utilisés dans ces rencontres ? • Avez-vous trouvé approprié le Guide de l'enseignant ? 	5 minutes
	Temps et contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée des activités était adéquate ? • Selon vous, y a-t-il des éléments du contexte extérieur qui ont influencé le déroulement des activités ? 	5 minutes
	Appréciation de l'animatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous apprécié le travail de l'animatrice ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Selon vous, a-t-elle bien su capter l'intérêt des élèves et de vous-même ? ⇒ L'avez-vous trouvée dynamique ? ⇒ Selon vous, était-elle à l'écoute des élèves et de vous-même ? 	5 minutes

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec les enseignants après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Suites des activités	Effets sur les élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Considérez-vous que les activités sur la prévention du tabagisme ont eu des effets sur vos élèves ? Si oui, précisez lesquels. ⇨ Selon vous, les élèves ont-ils acquis de nouvelles connaissances grâce à ces activités ? ⇨ Selon vous, les élèves ont-ils modifié leurs attitudes à l'égard de la cigarette ? Du cigarillo ? ⇨ Selon vous, les élèves ont-ils modifié leurs comportements à l'égard de la cigarette ? Du cigarillo ? ⇨ Selon vous, est-ce que certains élèves pourraient décider d'agir ou de s'impliquer dans la lutte au tabagisme ? 	8 minutes
	Intentions personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous l'intention de parler à nouveau du tabagisme ou du tabac à vos élèves à l'avenir ? • Si le programme est poursuivi l'an prochain, avez-vous l'intention d'y participer à nouveau ? 	5 minutes
	Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Croyez-vous que ce programme s'harmonise bien avec les programmes de prévention des dépendances (par exemple, ceux proposés par Uniatox) ? • Selon vous, les activités sur la prévention du tabagisme auxquelles vous avez participé cadrent-elles avec le Programme de formation de l'école québécoise ? 	5 minutes
	Autres commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous d'autres commentaires à exprimer concernant les activités sur la prévention du tabagisme auxquelles vous avez participé ? 	2 minutes

Annexe 6
Formulaire de consentement éclairé pour
l'entrevue individuelle avec l'animatrice à propos de l'école 1

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à une entrevue individuelle dans le cadre de
l'Évaluation d'un projet pilote de prévention tabagique au niveau secondaire I
dans deux écoles de la commission scolaire Des Affluents

Objet de la rencontre

Vous avez été invitée à participer à une première entrevue individuelle, en tant que responsable de l'animation d'activités réalisées dans le cadre d'un projet pilote de prévention tabagique qui s'est déroulé au cours de l'année scolaire 2010-2011. Le projet pilote a été réalisé conjointement par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière et la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

L'entrevue est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce projet pilote. Elle vise à connaître votre opinion sur différents aspects de cette expérience, notamment votre appréciation des activités réalisées et de leurs effets sur les élèves qui y ont participé dans une classe d'une première école soumise à l'évaluation.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait dans le plus grand respect possible de votre anonymat et de la confidentialité de vos propos. Ainsi, tous les efforts seront déployés afin que vos propos ne soient jamais directement associés à votre nom dans les rapports d'évaluation produits.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée. Les seules personnes qui auront accès à ce contenu seront les membres de l'équipe d'évaluation, soit la responsable de l'étude et une secrétaire affectée à la transcription. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le ____ du mois de _____ 2011.

Enseignant/enseignante

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière

Annexe 7
Guide d'entrevue individuelle avec l'animatrice
à propos de l'école 1

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec l'animatrice après la réalisation des activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Appréciation des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Comment jugez-vous votre degré de participation ou d'implication dans les activités proposées lors des quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié les quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le plus intéressant ou pertinent? ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le moins intéressant ou pertinent? • Est-ce que vous changeriez quelque chose dans une ou l'autre de ces activités ? 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé appropriés les moyens utilisés dans ce programme sur la prévention du tabagisme ? (enquête, travail d'équipe, discussions, créations) • Avez-vous trouvé appropriés les outils utilisés dans ce programme? 	5 minutes
	Temps et contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée des activités était adéquate ? • Selon vous, y a-t-il des éléments du contexte extérieur qui ont influencé le déroulement des activités ? 	5 minutes
	Conditions particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous identifié des conditions particulières pouvant faciliter l'utilisation et l'application du programme ? 	5 minutes

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec l'animatrice après la réalisation des activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Relations	Avec les enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Considérez-vous que les relations établies avec les enseignants ont facilité la réalisation des activités ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Au moment de l'organisation des activités (avant leur tenue) ⇒ Lors de la mise en application des activités ⇒ Après la tenue des activités • Avez-vous des suggestions à proposer pour faciliter les relations avec les enseignants? 	5 minutes
	Avec les Élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Considérez-vous que les relations établies avec les élèves ont facilité la réalisation des activités ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lors de la mise en application des activités ⇒ Après la tenue des activités • Avez-vous des suggestions à proposer pour faciliter les relations avec les élèves ? 	5 minutes
	Avec les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Considérez-vous que les relations établies avec le milieu scolaire ont facilité la réalisation des activités ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Au moment de l'organisation des activités (avant leur tenue) ⇒ Lors de la mise en application des activités ⇒ Après la tenue des activités • Considérez-vous que les relations établies avec Uniatox ont facilité la réalisation des activités ? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Au moment de l'organisation des activités (avant leur tenue) ⇒ Lors de la mise en application des activités ⇒ Après la tenue des activités • Avez-vous des suggestions à proposer pour faciliter les relations avec les partenaires ? 	5 minutes
	Autres commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des commentaires particuliers à exprimer concernant les activités sur la prévention du tabagisme que vous avez animées ? 	5 minutes

Annexe 8
Lettre d'information aux enseignants de l'école 2

Le 24 janvier 2011

**Lettre d'information aux enseignants
concernant l'évaluation du projet-pilote d'activités de prévention tabagique
dans les classes de secondaire I de la Commission scolaire des Affluents**

Cher enseignant,

Vous avez accepté de participer en tant qu'enseignant, au cours de l'hiver 2011, à un projet-pilote de programme d'activités visant la prévention du tabagisme au niveau secondaire I. Comme vous le savez également, une étude visant à évaluer le programme est réalisée afin de l'améliorer, si nécessaire, avant de l'offrir prochainement à l'ensemble des classes de secondaire I de la commission scolaire des Affluents. Votre participation à cette évaluation est essentielle.

D'abord, lors de cette évaluation, deux entrevues de groupe seront réalisées avec trois élèves de votre classe (les mêmes pour les deux entrevues). Une entrevue aura lieu avant le début des activités de prévention tabagique (entrevue pré-intervention, au début de février); l'autre sera réalisée après la fin de ces activités (entrevue post-intervention, vers le mois d'avril). Votre aide sera nécessaire pour le recrutement de ces élèves. À ce sujet, nous vous demandons de :

1. Sélectionner six élèves qui accepteraient de participer à ces entrevues qui auront lieu à l'école à l'heure du dîner. Idéalement, il faudrait que les élèves présentent une diversité de situations : des fumeurs, des non-fumeurs, des filles et des garçons, des bons élèves et des moins performants. Notez que les élèves participant se verront offrir une boîte à lunch lors de l'entrevue.
2. Transmettre à chacun de ces six élèves une des six enveloppes brunes ci-jointes en leur demandant de la remettre à leurs parents ou tuteurs.
3. Demander aux élèves dont les parents ou tuteurs les autorisent à participer à l'évaluation, de vous rapporter une des copies de la lettre d'information et formulaire de consentement **au plus tard le 28 janvier prochain**. Ce document doit être signé par un parent ou tuteur.
4. Si plus de trois des élèves vous rapportent une autorisation signée avant la date limite, procédez à **un tirage au sort** pour retenir seulement trois élèves qui participeront aux entrevues.

Ensuite, à la fin du projet-pilote, vous serez invité à participer vous-même à une entrevue individuelle portant sur votre appréciation de l'activité et de son déroulement.

Notez que :

- Toutes les entrevues seront réalisées par la soussignée, Céline Poissant, agente de recherche de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière.
- Les questions posées aux élèves viseront à évaluer leur appréciation des activités, et également l'évolution de leurs connaissances sur le tabagisme, et celle de leurs attitudes et de leurs comportements face à la cigarette.
- Les noms des participants à l'évaluation (enfants et enseignants) demeureront confidentiels.
- Les entrevues seront enregistrées sur cassette audio. Les propos des participants seront traités de façon confidentielle et anonyme. Cela signifie que personne d'autre que les responsables du projet n'aura accès à l'information transmise.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'évaluation, n'hésitez pas à communiquer avec moi, au 450-759-1157, poste 4269. Je vous remercie d'avance pour la collaboration que vous accorderez à cette étude.

Veuillez accepter mes sincères salutations.

Céline Poissant
Agente de recherche en évaluation
Agence de la santé et des services
Socials de Lanaudière

Annexe 9
Guide de discussion pour la rencontre postintervention
avec les élèves de l'école 2

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide de discussion avec des élèves après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Le contenu abordé	Les connaissances sur le tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Que savez-vous <u>maintenant</u> des effets du tabagisme sur la santé? (celle des fumeurs, celle des non-fumeurs ; fumée primaire et secondaire, pollution de l'air, coûts du système de santé, etc.) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des conséquences sociales du tabagisme? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ pour la personne qui fume (coût financier personnel, norme sociale, modification des loisirs, déplaisirs associés, perte de temps) ⇒ pour le reste de la société (impact sur l'environnement, impact sur la vie sociale, absentéisme au travail, frais hospitaliers, Loi sur le tabac, vente illégale, publicité, hérédité ou apprentissage par modèle) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des influences qui peuvent inciter les jeunes à fumer? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent inciter les jeunes à fumer? (influence des compagnies de tabac, celle des médias, celle des familles, celle des amis...) • Que savez-vous <u>maintenant</u> des influences qui peuvent encourager les jeunes à ne pas fumer? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pouvez-vous identifier des groupes, des organisations ou des personnes qui peuvent encourager à ne pas fumer? (influence des médias, celle des familles, celle des amis...) 	15 minutes
	Les attitudes face à la cigarette	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que vous pensez <u>maintenant</u> de la cigarette? Du cigarillo? 	10 minutes
	Le comportement tabagique	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous fumiez avant les activités de prévention du tabagisme, <u>maintenant</u> avez-vous l'intention de continuer? • Si vous ne fumiez pas avant les activités de prévention du tabagisme, <u>maintenant</u>, avez-vous l'intention de commencer à le faire? 	5 minutes
	L'implication dans la lutte au tabagisme	<ul style="list-style-type: none"> • Croyez-vous <u>maintenant</u> qu'on peut poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer? (exemples) • Avez-vous l'intention <u>maintenant</u> de poser des gestes pour empêcher des personnes de fumer? (exemples) 	5 minutes

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide de discussion avec des élèves après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
La forme des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous participé activement aux activités proposées lors des quatre rencontres de prévention du tabagisme ? (degré d'implication, selon les rencontres : élevé, moyen, faible...) • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié chacune des quatre rencontres sur la prévention du tabagisme? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce que vous avez le plus aimé? ⇒ Qu'est-ce que vous avez le moins aimé? • Changeriez-vous quelque chose dans une ou l'autre de ces rencontres? • Comment avez-vous trouvé le fait de changer de professeur pour chacune des quatre rencontres? (continuité, motivation, etc.) 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous aimé les moyens utilisés dans ces rencontres sur la prévention du tabagisme? (enquête, travail individuel, travail d'équipe, discussions, créations) 	5 minutes
	Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée des activités était adéquate? 	5 minutes
	Appréciation de l'animatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous apprécié le travail de l'animatrice? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ A-t-elle bien su capter votre intérêt? ⇒ L'avez-vous trouvée dynamique? ⇒ Selon vous, était-elle à votre écoute? 	5 minutes

Annexe 10
Formulaire de consentement éclairé pour le
groupe de discussion avec les enseignants de l'école 2

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à une entrevue individuelle dans le cadre de
l'Évaluation d'un projet pilote de prévention tabagique au niveau secondaire I
dans deux écoles de la commission scolaire Des Affluents

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer à une entrevue de groupe, en tant qu'enseignant ayant participé au projet pilote de prévention tabagique qui s'est déroulé dans votre classe, au cours de l'année scolaire 2010-2011. Le projet pilote a été réalisé conjointement par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière et la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

L'entrevue est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce projet pilote. Elle vise à connaître votre opinion et celle de vos collègues enseignants sur différents aspects de cette expérience, notamment votre appréciation des activités réalisées et de leurs effets sur vos élèves.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. Votre nom ne sera jamais rendu public dans les rapports d'évaluation produits et vos propos demeureront confidentiels.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée. Les seules personnes qui auront accès à ce contenu seront les membres de l'équipe d'évaluation, soit la responsable de l'étude et une secrétaire affectée à la transcription. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le ____ du mois de _____ 2011.

Enseignant/enseignante

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière

Annexe 11
Guide de discussion
avec les enseignants de l'école 2

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec les enseignants après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Appréciation des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous participé activement à l'une des quatre activités proposées sur la prévention du tabagisme ? (degré d'implication : élevé, moyen, faible...) • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié cette rencontre sur la prévention du tabagisme ? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le plus intéressant ou pertinent? ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le moins intéressant ou pertinent? • Avez-vous eu l'occasion de prendre connaissance de l'ensemble des quatre activités proposées dans le cadre du projet pilote ? D'en discuter avec les enseignants qui ont pris part aux trois autres activités avec le même groupe? Que pensez-vous de l'enchaînement des quatre activités? • Changeriez-vous quelque chose dans l'activité à laquelle vous avez participé? Dans les autres? • Avez-vous changé quelque chose à l'activité à laquelle vous avez participé? (seul/e, avec l'animatrice) Si oui, qu'est-ce que ces changements ont apporté? 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé appropriés les moyens utilisés dans la rencontre sur la prévention du tabagisme à laquelle vous avez participé ? (enquête, travail d'équipe, discussions, créations) Dans les autres rencontres? • Avez-vous trouvé appropriés les outils utilisés dans cette (ces) rencontre(s)? • Avez-vous trouvé approprié le Guide de l'enseignant? 	5 minutes
	Temps et contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée de l'activité/des activités était adéquate? • Selon vous, y a-t-il des éléments du contexte extérieur qui ont influencé le déroulement de l'activité/des activités? 	5 minutes
	Appréciation de l'animatrice	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous apprécié le travail de l'animatrice? <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Selon vous, a-t-elle bien su capter l'intérêt des élèves et de vous-même? ⇒ L'avez-vous trouvée dynamique ⇒ Selon vous, était-elle à l'écoute des élèves et de vous-même? 	5 minutes

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec les enseignants après leur participation aux activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Suites des activités	Effets sur les élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenant que l'ensemble des quatre activités ont eu lieu, considérez-vous que les activités sur la prévention du tabagisme ont eu des effets sur vos élèves? Si oui, précisez lesquels. ⇒ Selon vous, les élèves ont-ils acquis de nouvelles connaissances grâce à ces activités? ⇒ Selon vous, les élèves ont-ils modifié leurs attitudes à l'égard de la cigarette? Du cigarillo? ⇒ Selon vous, les élèves ont-ils modifié leurs comportements à l'égard de la cigarette? Du cigarillo? ⇒ Selon vous, certains élèves pourraient-ils décider d'agir ou de s'impliquer dans la lutte au tabagisme? 	8 minutes
	Intentions personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous l'intention de parler à nouveau du tabagisme ou du tabac à vos élèves à l'avenir? • Si le programme est poursuivi l'an prochain, avez-vous l'intention d'y participer à nouveau? Avez-vous l'intention de changer quelque chose à votre mode de participation? 	5 minutes
	Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Croyez-vous que ce programme s'harmonise bien avec les programmes de prévention des dépendances (par exemple, ceux proposés par Uniatox)? • Selon vous, l'activité/les activités sur la prévention du tabagisme à laquelle/auxquelles vous avez participé cadre/nt-elle/s avec le Programme de formation de l'école québécoise? 	5 minutes
	Autres commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous d'autres commentaires à exprimer concernant l'activité/les activités sur la prévention du tabagisme à laquelle/auxquelles vous avez participé? Sur l'ensemble des activités du projet pilote tenues auprès de vos élèves? 	2 minutes

Annexe 12
Formulaire de consentement éclairé pour l'entrevue individuelle
avec l'animatrice à propos de l'école 2

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à une entrevue individuelle dans le cadre de
l'Évaluation d'un projet pilote de prévention tabagique au niveau secondaire I
dans deux écoles de la commission scolaire Des Affluents

Objet de la rencontre

Vous avez été invitée à participer à une deuxième entrevue individuelle, en tant que responsable de l'animation d'activités réalisées dans le cadre d'un projet pilote de prévention tabagique qui s'est déroulé au cours de l'année scolaire 2010-2011. Le projet pilote a été réalisé conjointement par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière et la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

L'entrevue est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce projet pilote. Elle vise à connaître votre opinion sur différents aspects de cette expérience, notamment votre appréciation des activités réalisées et de leurs effets sur les élèves qui y ont participé, dans trois classes d'une deuxième école soumise à l'évaluation.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait dans le plus grand respect possible de votre anonymat et de la confidentialité de vos propos. Ainsi, tous les efforts seront déployés afin que vos propos ne soient jamais directement associés à votre nom dans les rapports d'évaluation produits.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée. Les seules personnes qui auront accès à ce contenu seront les membres de l'équipe d'évaluation, soit la responsable de l'étude et une secrétaire affectée à la transcription. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le ____ du mois de _____ 2011.

Animatrice

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux
de Lanaudière

Annexe 13
Guide d'entrevue individuelle avec l'animatrice
à propos de l'école 2

**Évaluation d'activités de prévention du tabagisme expérimentées dans des classes de secondaire I
Sur le territoire desservi par le CSSS du Sud de Lanaudière
Proposition de guide d'entrevue avec l'animatrice après la réalisation des activités**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
Appréciation des activités	Appréciation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Comment jugez-vous votre degré de participation ou d'implication dans les activités proposées lors des quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? • Dans l'ensemble, avez-vous apprécié les quatre rencontres sur la prévention du tabagisme ? (contenu, forme) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le plus intéressant ou pertinent? ⇒ Qu'est-ce qui vous a semblé le moins intéressant ou pertinent? • Est-ce que vous changeriez quelque chose dans une ou l'autre de ces activités ? 	10 minutes
	Appréciation des moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé appropriés les moyens utilisés dans ce programme sur la prévention du tabagisme ? (enquête, travail d'équipe, discussions, créations) • Avez-vous trouvé appropriés les outils utilisés dans ce programme? 	5 minutes
	Temps et contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous trouvé que la durée des activités était adéquate ? • Selon vous, y a-t-il des éléments du contexte extérieur qui ont influencé le déroulement des activités ? 	5 minutes
	Conditions particulières	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous identifié des conditions particulières pouvant faciliter l'utilisation et l'application du programme ? 	5 minutes

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière*

Québec

